

L'Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation



Le don et le bénévolat en Ontario

Lindsey Vodarek
David Lasby
Brynn Clarke

Résultats de l'Enquête canadienne de 2007
sur le don, le bénévolat et la participation



VOLUNTEER
BÉNÉVOLES
CANADA

www.donetbenevolat.ca

Chapitre 1 – Les dons de bienfaisance en Ontario .1

Les dons en 2007 : principales constatations et comparaisons 1	
Soutien apporté par les Ontariens	2
Concentration du soutien	5
Organismes que soutiennent les donateurs Ontariens	6
Profil des donateurs ontariens	8
Manière dont les Ontariens font des dons	11
Encourager les Ontariens à donner : Dons spontanés et dons planifiés	13
Raisons motivant les dons en argent	14
<i>Facteurs de motivation.....</i>	<i>14</i>
<i>Obstacles.....</i>	<i>15</i>
Influence des expériences de jeunesse sur le don.....	16

Chapitre 2 – Le bénévolat en Ontario 18

Le bénévolat en 2007 : principales constatations et comparaisons	18
Le bénévolat en Ontario	19
Concentration du soutien	21
Organismes que soutiennent les Ontariens	22
Profil des bénévoles ontariens	24
Ce que font les bénévoles	27
Comment s'engagent les bénévoles	28
Travail communautaire obligatoire.....	29

Raisons de faire du bénévolat	30
<i>Facteurs de motivation.....</i>	<i>31</i>
<i>Obstacles.....</i>	<i>32</i>
<i>Appui de l'employeur aux activités de bénévolat de ses employés</i>	<i>33</i>
<i>Compétences acquises par le bénévolat.....</i>	<i>34</i>
Influence des expériences de jeunesse sur le bénévolat.....	35
Aide directe à autrui : le bénévolat non organisé	36
Références	40
Annexe	41

CHAPITRE 1 – LES DONNÉS DE BIENFAISANCE EN ONTARIO

Depuis 2004, les dons de bienfaisance en Ontario ont connu une légère augmentation, même si le pourcentage des Ontariens qui font des dons a baissé légèrement. Malgré tout, la majorité écrasante des Ontariens (86 %) appuient des organismes de bienfaisance ou autres organismes sans but lucratif en versant des dons en argent ou en nature. Le présent chapitre se penche d'abord sur le niveau de soutien que la population ontarienne accorde aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif et sur les caractéristiques personnelles et économiques des donateurs ontariens. Il montre ensuite comment le soutien des Ontariens varie selon différents types d'organismes. Puis, il aborde les motivations qui soutiennent les dons de bienfaisance et les obstacles qui empêchent les Ontariens de donner davantage ou de faire des dons. Enfin, il traite des liens entre les expériences de jeunesse et les habitudes futures en matière de dons de bienfaisance. Le chapitre signale également les changements qui se sont produits entre 2004 et 2007, lorsqu'ils sont importants.

LES DONNÉS EN 2007 : PRINCIPALES CONSTATATIONS ET COMPARAISONS

- Quatre-vingt-six pour cent des Ontariens (9 millions de résidents) ont versé un don soit en argent, soit en nature en 2007 (une baisse par rapport à 90 % en 2004).
- Les donateurs ontariens ont contribué en moyenne 501 \$ chacun (une hausse de 16 % par rapport à 444 \$ en 2004). Comparativement, les donateurs canadiens ont contribué en moyenne 437 \$ chacun (une augmentation de 9 % par rapport à 400 \$ en 2004).
- Au total, les Ontariens ont donné plus de 4,4 milliards de dollars en 2007, soit 73 millions de dollars de plus qu'en 2004.
- Le quartile supérieur des donateurs (ceux qui ont fait don de 455 \$ ou plus) représentait 81 % de la valeur totale des dons.
- Très peu d'Ontariens (5 %) ont déclaré avoir prévu un legs en cas de décès.
- Les Ontariens étaient plus susceptibles de faire des dons à des organismes du secteur des hôpitaux et de la santé (64 % d'entre eux l'ont fait), des services sociaux (40 %) et des organismes religieux (37 %).
- Les organismes religieux ont reçu les dons annuels moyens les plus élevés (537 \$) et le pourcentage le plus élevé de la valeur totale des dons (47 %).

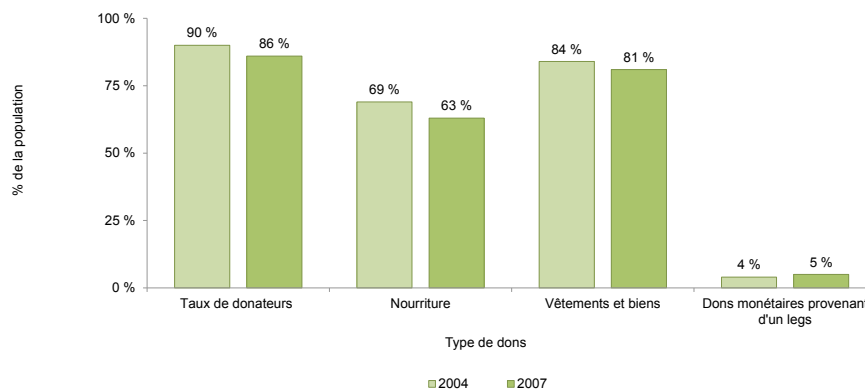
- Les Ontariens étaient plus susceptibles de faire un don en parrainant quelqu'un qui participe à une activité (37 % l'ont fait de cette façon), à l'occasion d'une quête faite dans un lieu de culte (33 %), lors d'un don commémoratif (27 %) et en réponse à une sollicitation dans un lieu public (27 %). Toutefois, bien que certaines méthodes soient plus courantes que d'autres, les méthodes les plus courantes ne sont pas nécessairement celles qui génèrent les montants les plus élevés.
- Les groupes d'Ontariens qui ont fait des dons disproportionnellement élevés comprenaient les personnes de 45 à 54 ans et les personnes de 65 ans et plus, les personnes mariées ou les conjoints de fait, celles qui avaient fait au moins des études postsecondaires partielles, les personnes occupées, celles dont le revenu annuel du ménage était de 100 000 \$ ou plus, et celles qui assistaient à des services religieux une fois par semaine.
- Les Ontariens étaient plus susceptibles de faire des dons spontanés que des dons planifiés, mais ceux qui planifiaient leurs dons avaient tendance à donner des montants plus élevés. Alors que cette tendance correspond à celle observée dans les autres provinces, les Ontariens étaient plus susceptibles que les autres Canadiens de décider à l'avance à quels organismes ils contribueraient leurs dons les plus importants et de contribuer à divers organismes, nouveaux et familiers.
- Les donateurs ontariens étaient plus susceptibles de dire qu'ils n'ont pas donné davantage parce qu'ils ne pouvaient pas se le permettre ou parce qu'ils étaient satisfaits du montant qu'ils avaient déjà donné.
- Comparativement aux autres provinces, les Ontariens étaient plus susceptibles de dire qu'ils n'ont pas donné davantage parce qu'ils n'ont pas aimé la manière dont on leur a demandé de faire des dons.
- Les Ontariens qui ont eu diverses expériences prosociales ou qui ont eu des modèles de comportement positif pendant leur jeunesse étaient plus susceptibles de faire des dons une fois adultes et de donner des montants plus élevés lorsqu'ils ont fait des dons. Approximativement neuf dixièmes de ceux qui ont connu de telles expériences ont fait des dons, comparativement à environ huit dixièmes de ceux pour qui ce ne fut pas le cas.

SOUTIEN APPORTÉ PAR LES ONTARIENS

En 2007, la majorité (86 %) des Ontariens âgés de 15 ans et plus ont fait des dons en argent ou en nature à un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce qui constitue une modeste baisse de quatre points de pourcentage comparativement à 2004. Quatre cinquièmes des Ontariens (81 %) ont fait des dons en

nature de vêtements ou d'autres biens, tandis que près des deux tiers (63 %) ont donné de la nourriture. Un sur vingt (5 %) ont indiqué avoir pris des arrangements pour un don advenant leur décès. Les pourcentages d'Ontariens qui font des dons autres qu'en argent sont restés essentiellement inchangés depuis 2004.

Figure 1.1 : Pourcentage de la population qui a fait des dons à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, selon le type de don, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007



Au total, les Ontariens ont donné plus de 4,4 milliards de dollars en soutien financier à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif en 2007 (voir tableau 1.1), soit une augmentation d'environ 73 millions de dollars par rapport à 2004. Les donateurs Ontariens ont contribué en moyenne 501 \$ chacun (une hausse de 2,7 % par rapport à 2004).¹ Comme les valeurs extrêmes peuvent influencer sur les moyennes, la médiane peut être une meilleure indication du montant typique des dons.² En Ontario, la valeur médiane du don était de 150 \$, ce qui signifie que la moitié de tous les Ontariens a fait des dons inférieurs à 150 \$ et que l'autre moitié a fait des dons supérieurs à ce montant.

¹ Cette augmentation ne tient pas compte des effets de l'inflation.

² La médiane est la « valeur du milieu, » c'est-à-dire que la moitié des donateurs ont contribué plus et que la moitié ont contribué moins que la valeur médiane.

Tableau 1.1 : Donateurs et dons, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2007

Taux de donateurs		2007	2004
Population totale	(en milliers)	10 473	10 000
Donateurs	(en milliers)	8 967	9 000
Taux de donateurs		86 %	90 %
Nombre de dons			
Nombre total de dons	(en milliers)	35 525	41 381
Nombre moyen par donateur		4	4,6
Montant des dons			
Montant total de dons	(en milliers)	4 489 900 \$	4 415 578 \$
Montant moyen annuel par donateur		501 \$	488 \$
Montant médian annuel par donateur		150 \$	150 \$
Montant moyen par don		126 \$	107 \$

En 2007, les Ontariens étaient tout aussi susceptibles que les résidents de la plupart des autres provinces de signaler qu'ils avaient fait un don en argent (voir figure 1.2), ce qui représente une certaine différence par rapport à 2004, lorsque les Ontariens étaient quelque peu plus susceptibles que les résidents de la plupart des autres provinces d'avoir fait des dons. Toutefois, les Ontariens ne se distinguent plus par les montants qu'ils ont donnés, se classant tout à fait au milieu des provinces en 2007 (voir figure 1.3); en 2004, les Ontariens arrivaient au deuxième rang pour le montant de leurs dons.

Figure 1.2 : Pourcentage de la population qui a fait des dons à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, par province, population âgée de 15 ans et plus, 2004 et 2007

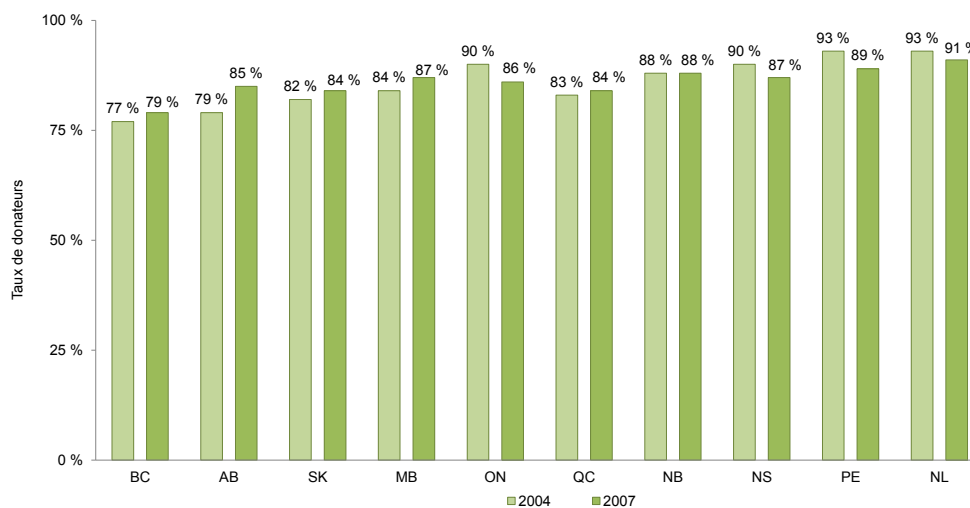
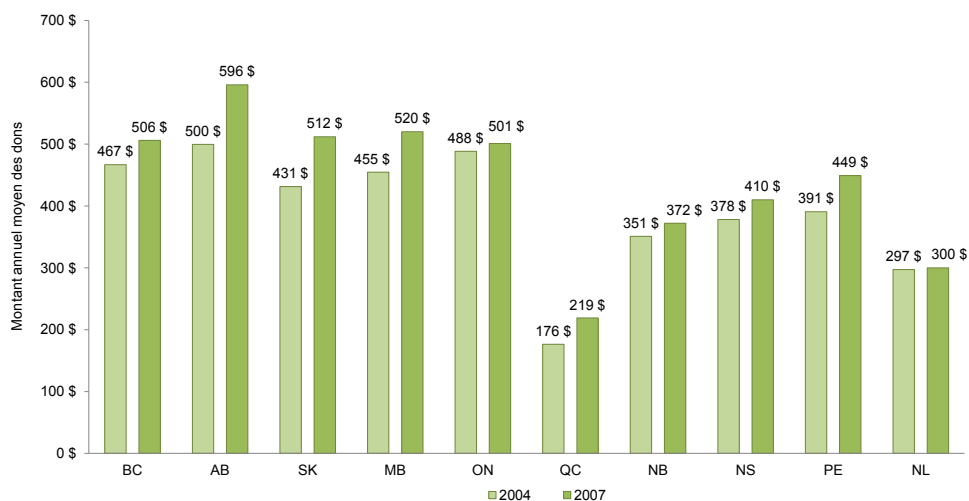


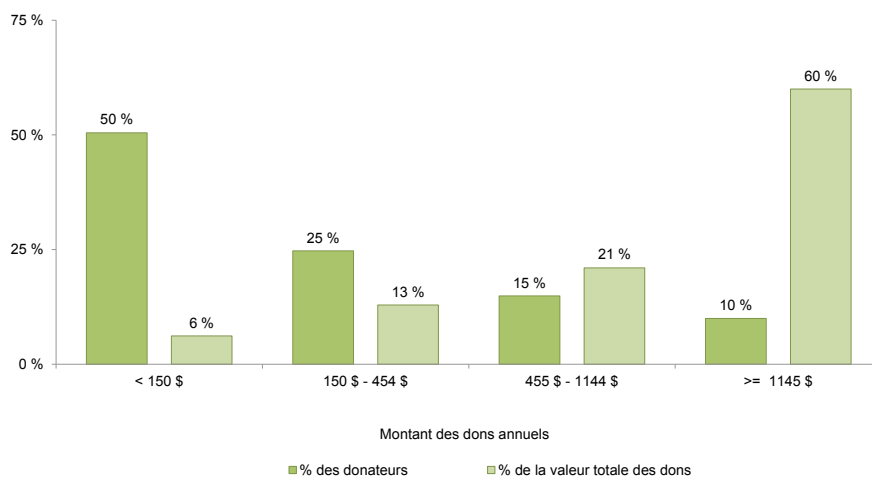
Figure 1.3 : Montant annuel moyen des dons à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, par province, population âgée de 15 ans et plus, 2004 et 2007



CONCENTRATION DU SOUTIEN

Bien que la plupart des Ontariens fassent des dons à des organismes de bienfaisance ou sans but lucratif, la majeure partie de l'argent donné provient d'une proportion relativement petite de donateurs. La figure 1.4 répartit les donateurs en groupes en fonction du montant qu'ils ont contribué en 2007 et montre le pourcentage de la valeur totale de tous les dons que chaque groupe a contribué. Le décile supérieur des donateurs (ceux qui ont donné plus de 1 145 \$) ont contribué 60 % de la valeur totale des dons, tandis que les 15 % qui ont donné entre 455 \$ et 1 144 \$ ont contribué 21 %. En revanche, les 50 % des donateurs qui ont contribué moins de 150 \$ représentaient seulement 6 % de la valeur totale des dons.

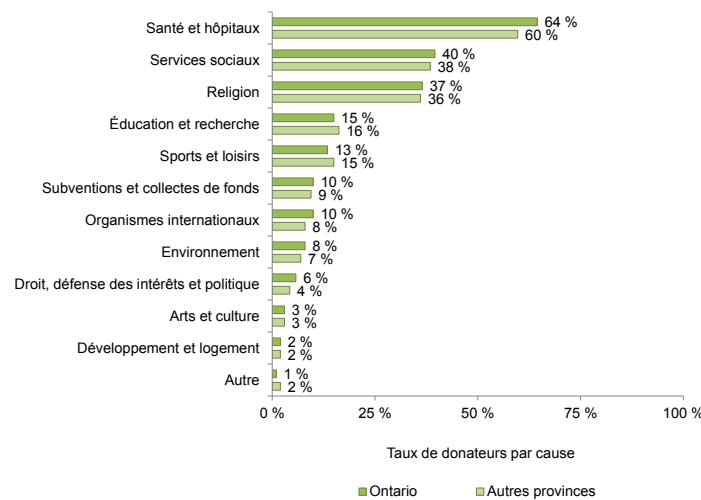
Figure 1.4 : Répartition des donateurs et pourcentage de la valeur totale des dons, par montant des dons annuels, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2007



ORGANISMES QUE SOUTIENNENT LES DONATEURS ONTARIENS

Les Ontariens appuient un vaste éventail d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif, mais les divers types d'organismes ne reçoivent pas tous le même niveau de soutien. Les Ontariens sont plus susceptibles de faire des dons à des organismes œuvrant dans les secteurs de la santé (64 % ont fait des dons en 2007), des services sociaux (40 %) et à des organismes religieux (37 %; voir figure 1.5). D'autres types d'organismes ont des bases de soutien plus modestes : 15 % des Ontariens ont fait des dons à des organismes liés à l'éducation et la recherche, 13 % à des organismes de sports et loisirs et 10 % à des organismes de subventions, de collectes de fonds et de promotion du bénévolat, ainsi qu'à des organismes internationaux.³ De manière générale, les niveaux de soutien pour la plupart des types d'organismes en Ontario étaient comparables aux niveaux observés ailleurs au Canada.

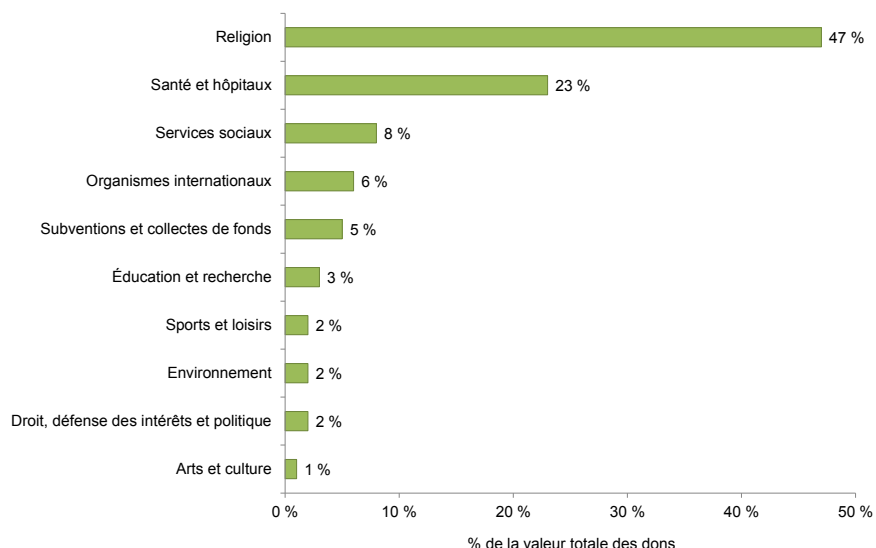
Figure 1.5 : Taux de donateurs selon certaines catégories d'organismes, population âgée de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007



En ce qui concerne les montants donnés, les organismes religieux reçoivent des montants beaucoup plus élevés que tout autre type d'organisme. Collectivement, ils ont reçu plus de 2,1 milliards de dollars en 2007 — à peu près la moitié (47 %) de la valeur totale de tous les dons versés en Ontario (voir figure 1.6). Les organismes du secteur de la santé se situaient loin derrière au deuxième rang avec 23 % de la valeur totale de tous les dons (plus d'un milliard de dollars) et les organismes de services sociaux se classaient au troisième rang avec 8 % (359 millions de dollars). Cette répartition du soutien demeure essentiellement la même depuis 2004 et est à peu près semblable à celle observée dans le reste du Canada.

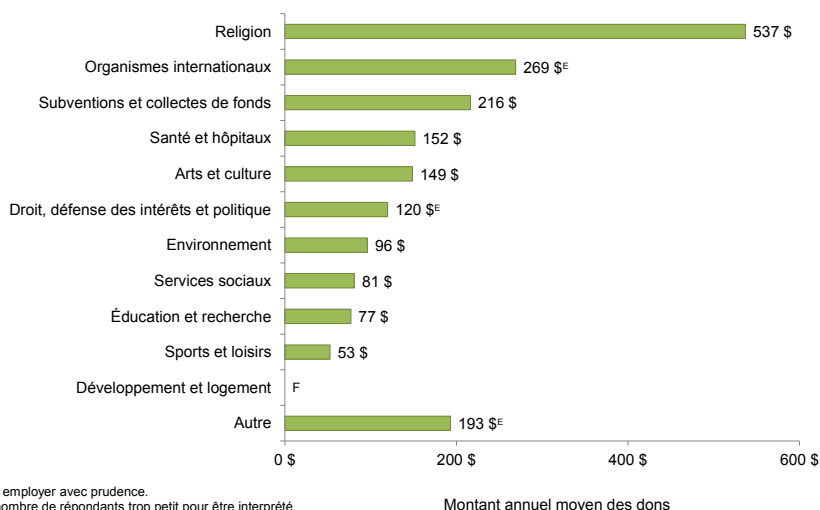
³ Les organismes de développement international et de secours en cas de catastrophes.

Figure 1.6 : Répartition de la valeur totale des dons, selon certaines catégories d'organismes, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2007



En moyenne, les montants que donnent les Ontariens à des types particuliers d'organismes varient largement. Les donateurs aux organismes religieux font les dons annuels moyens les plus importants (537 \$; voir figure 1.7). Par comparaison, le montant des dons annuels moyens aux organismes de santé est relativement faible (152 \$), bien que près des deux tiers des Ontariens (64 %) aient fait des dons à ces organismes. Même si la base de soutien des organismes de santé est plus vaste que celle d'autres organismes, plusieurs catégories d'organismes ont reçu des montants de dons annuels moyens plus élevés. Les Ontariens ont fait les plus petits dons annuels moyens aux organismes qui œuvrent dans les secteurs des services sociaux (81 \$), de l'éducation et de la recherche (77 \$) et des sports et des loisirs (53 \$).

Figure 1.7 : Montant annuel moyen des dons, selon certaines catégories d'organismes, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2007



^E à employer avec prudence.
^F nombre de répondants trop petit pour être interprété.

PROFIL DES DONATEURS ONTARIENS

Bien que faire un don soit un choix individuel guidé par des facteurs personnels, il est néanmoins utile de comprendre que, d'une manière générale, certaines caractéristiques économiques et personnelles sont associées à la probabilité accrue qu'une personne fasse un don ou qu'elle verse des montants plus élevés, ou les deux. Ces caractéristiques comprennent l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, la situation sur le marché du travail, le revenu annuel du ménage, l'état matrimonial, la présence d'enfants dans le ménage et la fréquence de la participation à des services religieux (voir tableau 1.2). Bien que ces caractéristiques soient examinées séparément, il est important de souligner qu'elles sont souvent étroitement liées.

La probabilité de faire des dons augmente avec l'âge : les Ontariens âgés de 15 à 24 ans étaient les moins susceptibles de faire un don en argent (72 %) et ceux âgés de 65 ans et plus étaient les plus susceptibles d'en faire (91 %). Quant aux montants des dons, ce sont généralement les personnes les plus âgées qui donnent les montants plus élevés. Par exemple, les donateurs de 65 ans et plus ont donné en moyenne 734 \$ par an, tandis que ceux de 15 à 24 ans ont fait les dons annuels moyens les moins élevés (135 \$). Les donateurs de 55 à 64 ans se sont écartés de cette tendance, contribuant en moyenne moins que les donateurs âgés de 45 à 54 ans.

Tous les groupes d'âge ne représentaient pas des proportions également importantes de la totalité des dons. Par exemple, du fait qu'elles sont moins susceptibles de verser des dons et que leurs dons moyens sont inférieurs, les personnes de 15 à 24 ans ont donné seulement 4 % de la valeur totale des dons, même si elles représentaient 17 % de la population ontarienne. Inversement, les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentaient que 15 % de la population, mais elles ont contribué plus d'un milliard de dollars en dons annuels totaux, soit 24 % de la valeur totale des dons.

Les femmes étaient un peu plus susceptibles de faire des dons que les hommes (88 % comparativement à 84 %), mais tant les hommes que les femmes ont versé des montants de dons annuels moyens presque égaux (502 \$ pour les hommes et 500 \$ pour les femmes). Alors que les hommes et les femmes représentaient chacun approximativement la moitié de la population, les femmes ont contribué 4 % de plus de la valeur totale des dons (52 % comparativement à 48 % pour les hommes).

Les personnes ayant des niveaux de scolarité plus élevés étaient plus susceptibles de faire des dons, et elles avaient tendance à donner des montants plus élevés. Quarante-trois pour cent des personnes titulaires d'un diplôme universitaire ont fait des dons, comparativement à 72 % de celles qui avaient moins qu'un niveau d'études secondaires. De même, les donateurs qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire ont contribué en moyenne 785 \$, tandis que ceux qui avaient moins qu'un diplôme d'études secondaires ont contribué en moyenne 227 \$. Pour ce qui est de leur contribution au total des fonds recueillis, les personnes titulaires d'un diplôme universitaire ont contribué beaucoup plus que ce à quoi on pouvait s'attendre étant donné leur taux de représentation de la population; en effet, elles ont contribué 39 % de la valeur totale des dons alors qu'elles ne représentaient que 23 % de la population ontarienne.

Les personnes occupées étaient plus susceptibles de faire des dons (89 %) que celles qui n'étaient pas sur le marché du travail (76 %) et elles avaient également tendance à verser des montants de dons annuels moyens plus élevés (518 \$ comparativement à 411 \$ pour celles qui n'étaient pas sur le marché du travail). Les personnes occupées représentaient une proportion légèrement plus élevée de la valeur totale des dons que celle à laquelle on pouvait s'attendre, étant donné leur nombre (74 % de la valeur totale des dons et 66 % de la population).

La probabilité de faire des dons était la plus faible chez les Ontariens dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 \$ (73 %) et la plus forte chez ceux qui gagnaient 100 000 \$ ou plus par an (91 %). De même, la moyenne des dons annuels a augmenté avec le revenu, passant d'un creux de 235 \$^E chez ceux dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 \$ à un sommet de 721 \$ chez ceux ayant un revenu supérieur à 100 000 \$. Malgré le fait que les donateurs dont le revenu du ménage est supérieur à 100 000 \$ ne constituaient que 28 % de la population, ils représentaient 43 % de la valeur totale des dons.

Les Ontariens célibataires étaient les moins susceptibles de faire des dons (76 %), tandis que les personnes mariées ou les conjoints de fait, ainsi que les veuves et les veufs, étaient plus susceptibles d'en faire (90 %). Les personnes mariées ou les conjoints de fait ont versé des montants de dons annuels moyens beaucoup plus élevés que les célibataires (595 \$ comparativement à 247 \$). Les veuves et les veufs ont versé les montants de dons annuels moyens les plus élevés (637 \$). Les Ontariens qui étaient mariés ou conjoints de fait constituaient 60 % de la population, mais ils représentaient les trois quarts (75 %) de la valeur de tous les dons.

En général, la présence d'enfants dans le ménage n'influe que modestement sur la probabilité de faire des dons. Les Ontariens dont le ménage comptait des enfants d'âge préscolaire étaient les plus susceptibles de faire des dons en argent (91 %), tandis que ceux dont le ménage comptait à la fois des enfants d'âge préscolaire et scolaire étaient les moins susceptibles de faire des dons (81 %). Ceux dont le ménage ne comptait pas d'enfant ont fait les dons annuels moyens les plus importants (527 \$). Ce groupe constituait le plus important segment de la population (59 %) et représentait 63 % de la valeur totale des dons.

Les Ontariens qui assistaient à des services religieux chaque semaine étaient plus susceptibles de faire des dons que les autres (93 % comparativement à 83 %) et ils avaient tendance à donner des montants plus élevés en moyenne (1 072 \$ comparativement à 349 \$). Alors que la majorité des donateurs ontariens n'assistaient pas à des services religieux chaque semaine (80 %), les 20 % qui le faisaient représentaient un montant disproportionné de la valeur totale des dons (47 %).

Tableau 1.2 : Taux de donateurs et répartition du montant des dons, selon les caractéristiques personnelles et économiques, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2007

	Taux de donateurs	Montant moyen des dons annuels	Pourcentage de la population	Pourcentage de la valeur totale des dons
Âge				
15 à 24	72 %	135 \$	17 %	4 %
25 à 34	81 %	366 \$	17 %	11 %
35 à 44	89 %	492 \$	19 %	20 %
45 à 54	90 %	686 \$	19 %	27 %
55 à 64	90 %	497 \$	14 %	14 %
65 et plus	91 %	734 \$	15 %	24 %
Sexe				
Hommes	84 %	502 \$	49 %	48 %
Femmes	88 %	500 \$	51 %	52 %
État matrimonial				
Marié(e)s ou conjoints de fait	90 %	595 \$	60 %	75 %
Célibataires, jamais marié(e)s	76 %	247 \$	27 %	12 %
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	84 %	450 \$	8 %	7 %
Veufs, veuves	90 %	637 \$	4 %	6 %
Niveau de scolarité				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	72 %	227 \$	18 %	7 %
Diplôme d'études secondaires	82 %	360 \$	20 %	13 %
Études postsecondaires partielles	84 %	371 \$	7 %	5 %
Diplôme ou certificat d'études postsecondaire	89 %	534 \$	33 %	36 %
Diplôme universitaire	93 %	785 \$	23 %	39 %
Situation sur le marché de travail				
Personnes occupées	89 %	518 \$	66 %	74 %
Chômeurs	84 %	400 \$ ^E	2 % ^E	F
Inactifs	76 %	411 \$	32 %	25 %
Revenu du ménage				
Moins de 20 000 \$	73 %	235 \$ ^E	10 %	4 % ^E
20 000 \$ à 39 999 \$	82 %	341 \$	17 %	11 %
40 000 \$ à 59 999 \$	84 %	406 \$	18 %	15 %
60 000 \$ à 99 999 \$	88 %	498 \$	28 %	28 %
100 000 \$ et plus	91 %	721 \$	28 %	43 %
Présence d'enfants dans le ménage				
Sans enfant	86 %	527 \$	59 %	63 %
Enfants d'âge préscolaire seulement	91 %	387 \$ ^E	8 %	7 %
Enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire	81 %	490 \$	7 %	6 %
Enfants d'âge scolaire seulement	85 %	482 \$	26 %	25 %
Pratique religieuse				
Pratique religieuse hebdomadaire	93 %	1 072 \$	20 %	47 %
Pas de pratique religieuse hebdomadaire	83 %	349 \$	80 %	53 %

^E à employer avec prudence.

F nombre de répondants trop petits pour être interprété.

MANIÈRE DONT LES ONTARIENS FONT DES DONS

Les Ontariens font des dons à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif de nombreuses façons différentes. En 2007, les Ontariens étaient plus susceptibles de faire des dons lorsqu'on leur demandait de parrainer quelqu'un participant à une activité comme un marchethon – 37 % des donateurs ont dit avoir fait au moins un don de cette manière (voir figure 1.8). D'autres méthodes courantes de faire des dons comprennent des quêtes dans les lieux de culte (33 %), les sollicitations dans un lieu public (27 %), et les dons commémoratifs (27 %). Les Ontariens étaient moins susceptibles de faire un don de leur propre initiative (8 %), ou en réponse à une sollicitation téléphonique (6 %) ou à un appel lancé à la télévision ou à la radio (3 %).

Les tendances de dons des Ontariens sont largement similaires à celles des autres Canadiens; toutefois, les Ontariens se distinguent en ce sens qu'ils sont quelque peu plus susceptibles de verser un don par suite d'une demande de parrainage (37 % par rapport à 27 % pour les autres Canadiens). Ils étaient aussi plus susceptibles de faire un don à la mémoire de quelqu'un (27 % comparativement à 19 %). Bien qu'il y ait eu des baisses dans la plupart des méthodes de dons entre 2004 et 2007, la taille de la plupart de ces changements n'est pas suffisamment importante pour être statistiquement significative. Des exceptions possibles pourraient être la baisse de l'importance accordée au parrainage de quelqu'un et au porte-à-porte (baisse de 8 % pour les deux méthodes de 2004 à 2007). Toutefois, les raisons de ces changements, si elles sont réelles, demeurent inconnues pour le moment.

Figure 1.8 : Pourcentage de la population qui fait un don de bienfaisance selon certaines méthodes de sollicitation, population âgée de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

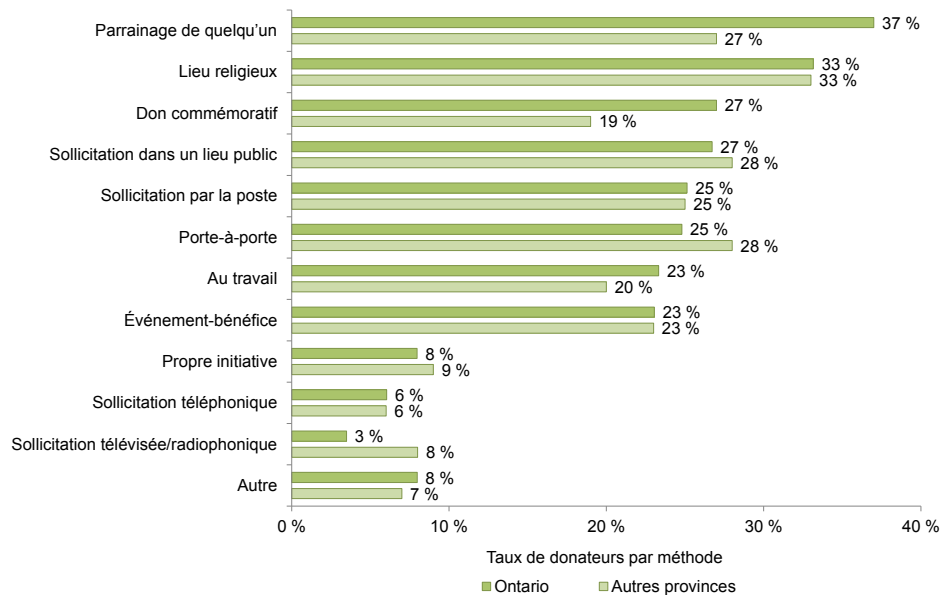
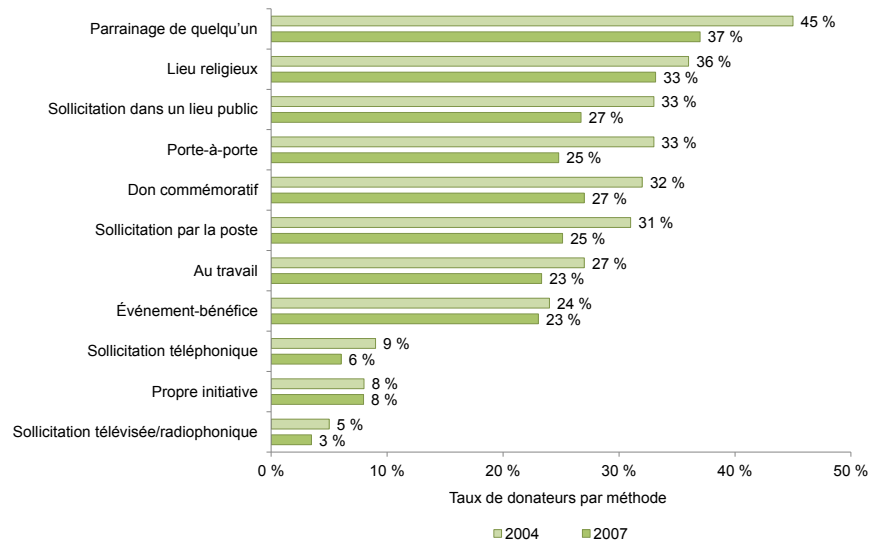
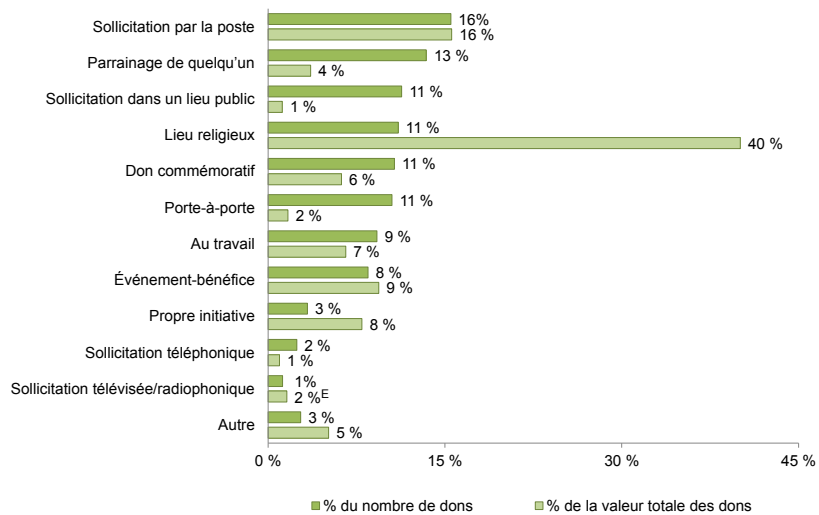


Figure 1.9 : Pourcentage de la population qui fait un don de bienfaisance selon certaines méthodes de sollicitation, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007



Bien que certaines méthodes de dons soient plus courantes que d'autres, les plus courantes ne rapportent pas nécessairement les montants les plus élevés. Par exemple, alors que les dons faits à la suite de sollicitations dans un lieu public et les dons commémoratifs étaient très courants (représentant 11 % chacun du nombre total de dons faits en Ontario), ils ont rapporté de très petites proportions de la valeur totale des dons (1 % et 6 % respectivement; voir figure 1.10). Inversement, même si les dons dans des lieux de culte représentaient également seulement 11 % du nombre total de dons, ils ont rapporté près des deux cinquièmes (40 %) de la valeur totale des dons.

Figure 1.10 : Pourcentage de la valeur totale des dons et pourcentage du nombre total de dons, selon certaines méthodes de sollicitation, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2007



É à employer avec prudence.

ENCOURAGER LES ONTARIENS À DONNER : DONS SPONTANÉS ET DONS PLANIFIÉS

Une minorité de donateurs ontariens planifient leurs dons. Moins d'un quart des donateurs (21 %) ont déclaré planifier combien ils comptaient donner au cours d'une année (voir figure 1.11). De même, environ un tiers décide à l'avance à quels organismes de bienfaisance et à but non lucratif ils remettront leurs dons les plus importants (36 %), ou s'ils verseront des dons aux mêmes organismes pendant de nombreuses années (33 %), ou les deux. Les donateurs ontariens étaient plus susceptibles de faire leurs dons les plus importants en réponse à la sollicitation d'un organisme (52 %) et d'appuyer une variété d'organismes, nouveaux et familiers, au cours d'une année donnée (42 %). Les donateurs ontariens se distinguent des donateurs dans le reste du Canada en ce sens qu'ils sont généralement plus susceptibles d'adopter des stratégies qui font appel à la planification.

La planification des dons est importante parce que les donateurs qui s'y prêtent ont tendance à verser des montants plus élevés que ceux qui ne les planifient pas. Par exemple, les 21 % de donateurs ontariens qui avaient décidé à l'avance du montant qu'ils donneraient au cours d'une année ont contribué collectivement un peu plus d'un tiers (35 %) de la valeur totale des dons (voir figure 1.12). De même, le tiers des donateurs (36 %) qui avaient décidé à l'avance à quels organismes ils comptaient verser leurs dons les plus importants ont contribué plus de la moitié (54 %) de la valeur totale des dons, et le tiers (33 %) des donateurs qui appuient régulièrement le même organisme ont contribué 37 % de la valeur totale des dons. Les donateurs qui ont adopté différentes stratégies planifiées et réactives représentaient également des proportions plus importantes de la valeur totale des dons que leurs nombres pouvaient laisser croire.

Figure 1.11 : Pourcentage de donateurs selon le profil du don, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

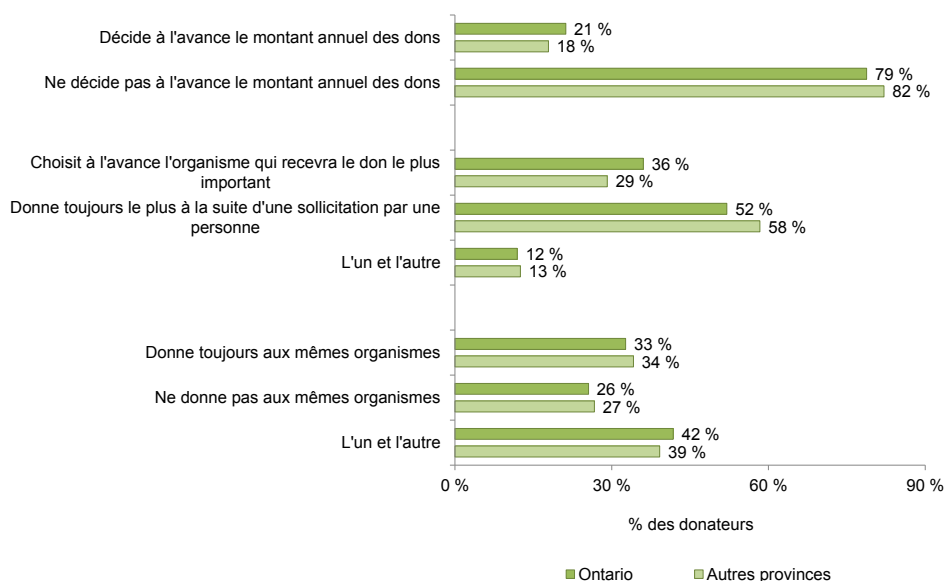
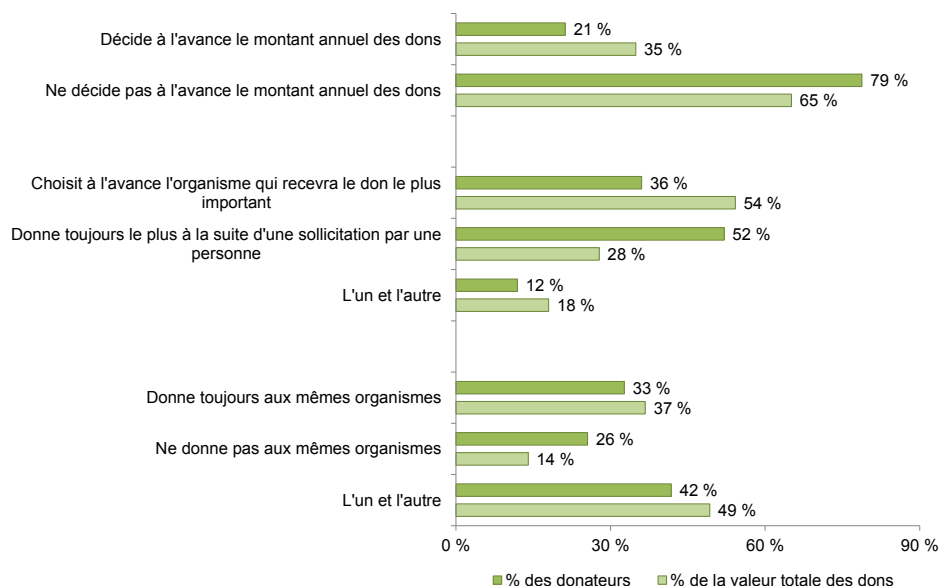


Figure 1.12 : Pourcentage de donateurs et pourcentage de la valeur totale des dons, selon le profil du don, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2007



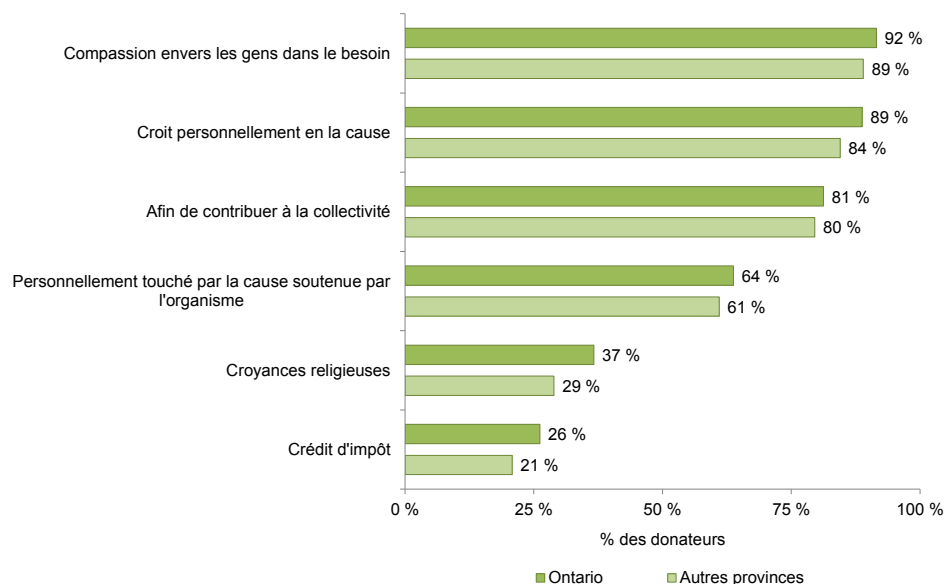
RAISONS MOTIVANT LES DONNS EN ARGENT

Il existe de nombreux facteurs qui encouragent les gens à faire un don ou qui peuvent les décourager de faire des contributions aussi élevées qu'ils le pourraient autrement. Comprendre ces motivations et ces obstacles peut aider les organismes de bienfaisance et sans but lucratif de l'Ontario à obtenir du soutien financier des Ontariens qu'ils pourraient ne pas pouvoir atteindre autrement ou à augmenter les dons qu'ils reçoivent déjà de leurs donateurs.

Facteurs de motivation

Les donateurs ontariens étaient plus susceptibles d'indiquer qu'ils faisaient des dons pour des raisons altruistes. Les raisons les plus souvent citées par les Ontariens étaient : le fait de ressentir de la compassion à l'égard des personnes dans le besoin (92 %), vouloir aider une cause en laquelle le donateur croit personnellement (89 %), vouloir contribuer à leur milieu (81 %) et avoir été personnellement touché (ou connaître quelqu'un qui l'a été) par la cause que soutient l'organisme (64 %; voir figure 1.13). Les donateurs étaient moins susceptibles d'être motivés par le désir de s'acquitter d'obligations ou de croyances religieuses (37 %) ou de pouvoir réclamer un crédit d'impôt en raison de leur don (26 %). Les motivations des donateurs ontariens sont très similaires à celles qu'ont citées les donateurs dans le reste du Canada. De même, l'importance relative des motivations signalées par les donateurs ontariens en 2007 est essentiellement identique à celle de 2004.

Figure 1.13 : Raisons motivant les dons en argent, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007



Obstacles

Les deux raisons les plus courantes pour lesquelles les Ontariens ont dit ne pas donner davantage étaient qu'ils ne pouvaient pas se le permettre (73 %) ou qu'ils étaient satisfaits du montant qu'ils avaient déjà donné (64 %; voir figure 1.14). Des obstacles moins souvent cités relativement aux dons portaient sur des questions que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif pourraient être en mesure d'influencer. Environ deux cinquièmes (39 %) ont dit ne pas avoir aimé la manière dont on les avait sollicités pour faire un don; plus d'un tiers (34 %) ont signalé qu'ils ne pensaient pas que les organismes utiliseraient l'argent judicieusement, et plus d'un quart (26 %) ont indiqué que personne ne leur avait demandé de contribuer un montant plus important. Les donateurs ontariens sont plus susceptibles de signaler ces trois obstacles que les donateurs dans le reste du Canada. De même, la fréquence de la plupart de tous les facteurs a augmenté entre 2004 et 2007 (voir figure 1.15). Comparativement, peu de donateurs ont déclaré ne pas avoir donné davantage parce qu'ils ne savaient pas où faire une contribution en 2007 (12 %) ou parce qu'ils avaient eu de la difficulté à trouver une cause digne d'intérêt (12 %).

Figure 1.14 : Raisons pour ne pas faire davantage de dons, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

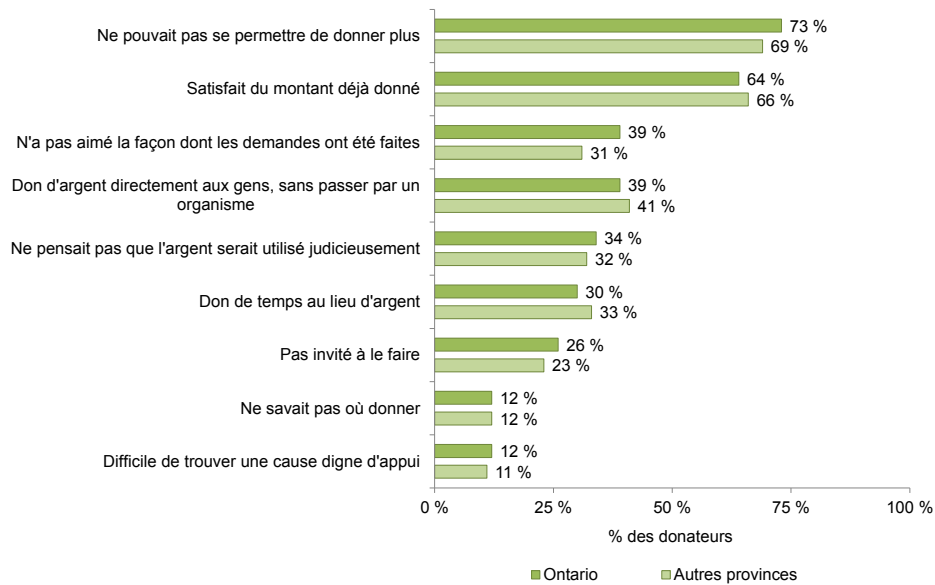
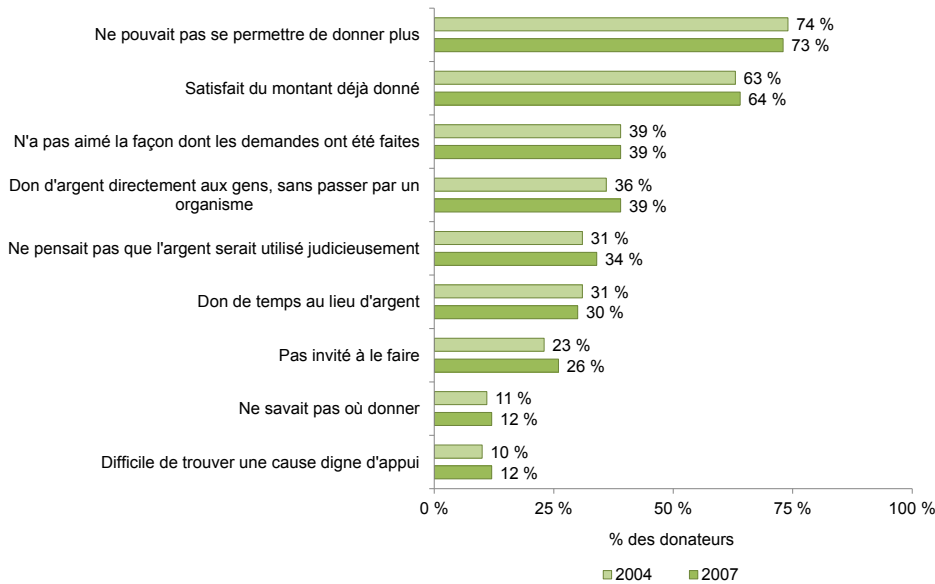


Figure 1.15 : Raisons pour ne pas faire davantage de dons, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007



INFLUENCE DES EXPÉRIENCES DE JEUNESSE SUR LE DON

Les Ontariens qui ont indiqué avoir vécu certaines expériences dans leur jeunesse (voir figure 1.16) étaient plus susceptibles de faire des dons que ceux qui n'avaient pas vécu de telles expériences. Environ neuf dixièmes des personnes qui avaient indiqué avoir vécu certaines de ces expériences ont fait des dons, comparativement à environ huit dixièmes de

celles qui n'en avaient pas vécues. De même, les donateurs qui avaient vécu un grand nombre de ces expériences de jeunesse ont également déclaré faire des dons annuels moyens plus élevés que les autres donateurs qui n'avaient pas vécu les mêmes expériences. Les personnes qui avaient été actives au sein d'un organisme religieux ou d'un organisme de gestion étudiante, ou celles dont les parents avaient fait du bénévolat, ont donné les montants annuels les plus importants. Cependant, l'effet de ces expériences n'était pas uniforme — toutefois, les personnes qui avaient vécu ces expériences faisaient toujours des dons plus importants que celles qui ne les avaient pas vécues.

Figure 1.16 : Taux de donateurs selon certaines expériences de jeunesse, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2007

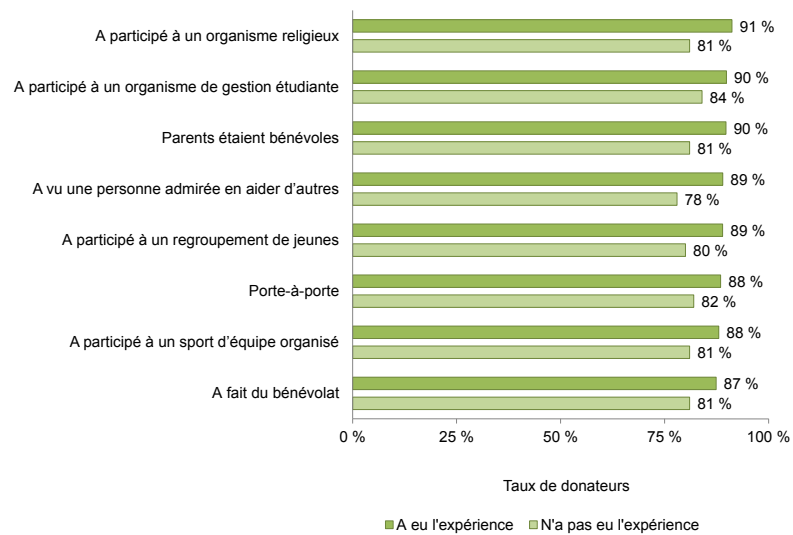
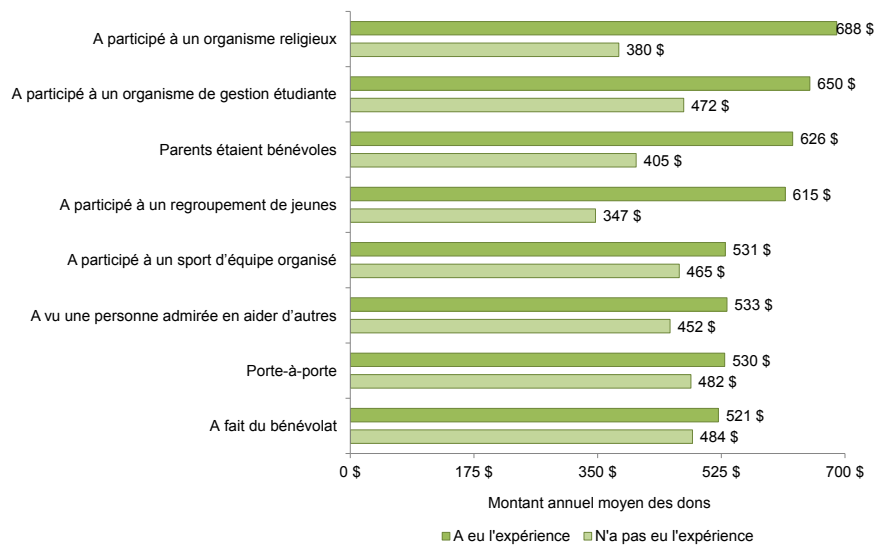


Figure 1.17 : Dons annuels moyens selon certaines expériences de jeunesse, donateurs âgés de 15 et plus, Ontario, 2007



CHAPITRE 2 – LE BÉNÉVOLAT EN ONTARIO

Les bénévoles demeurent essentiels au succès des organismes de bienfaisance et sans but lucratif. En 2007, 5 millions d'Ontariens ont consacré temps, énergie, expérience et passion à des organismes dans toute la province. Le présent chapitre se penche sur la nature du bénévolat en Ontario, notamment le niveau de soutien qu'apportent les Ontariens au secteur de la bienfaisance, les types d'organismes pour lesquels ils font du bénévolat et les tâches qu'ils exécutent. Il examine également ce qui motive les résidents de l'Ontario à faire du bénévolat, entre autres, l'influence des expériences de jeunesse sur le bénévolat à l'avenir, de même que les obstacles qui empêchent les Ontariens de faire du bénévolat. Le chapitre aborde aussi les changements observés de 2004 à 2007 lorsqu'ils sont importants.

LE BÉNÉVOLAT EN 2007 : PRINCIPALES CONSTATATIONS ET COMPARAISONS

- Cinq millions d'Ontariens (47 % des résidents) ont offert bénévolement de leur temps à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif en 2007 (une baisse comparativement à 50 % en 2004).
- Les résidents ontariens ont fait en moyenne 164 heures de bénévolat chacun, pour un total de 811 millions d'heures – l'équivalent de plus de 422 000 emplois à plein temps.
- Le quartile supérieur des bénévoles (ceux qui ont consacré 170 heures ou plus au bénévolat) représentait 78 % de toutes les heures de bénévolat.
- Les Ontariens étaient plus susceptibles de faire du bénévolat pour des organismes œuvrant dans les domaines de l'éducation et de la recherche (12 % des Ontariens ont fait ce genre de bénévolat), les organismes religieux (12 %), les services sociaux (11 %), et les sports et loisirs (11 %).
- Les activités les plus courantes des bénévoles comprenaient l'organisation et la supervision d'événements (45 % des bénévoles ont entrepris cette activité), la collecte de fonds (44 %), l'enseignement, la formation ou le mentorat (32 %), et siéger à des comités ou à des conseils d'administration (32 %).
- Les groupes d'Ontariens qui ont fait du bénévolat pendant un nombre d'heures disproportionnellement élevé comprenaient les personnes titulaires d'un diplôme universitaire, celles dont le revenu annuel du ménage était de 100 000 \$ ou plus,

celles qui avaient des enfants d'âge scolaire seulement et celles qui assistaient à des services religieux chaque semaine.

- Sept pour cent des bénévoles ont signalé avoir fait du travail communautaire obligatoire (c'est-à-dire qu'ils étaient tenus de faire du bénévolat) pour l'organisme auquel ils ont contribué le plus grand nombre d'heures; 44 % de ce groupe ont indiqué que leur école exigeait ce travail communautaire obligatoire.
- Les bénévoles ontariens étaient plus susceptibles d'être motivés par divers facteurs de motivation altruistes et expressifs, comme le désir de contribuer à leur milieu (93 % des bénévoles ont donné ce facteur de motivation) et le désir d'utiliser leurs compétences et leurs expériences (79 %).
- Les bénévoles étaient plus susceptibles de déclarer manquer de temps (76 %) et d'être incapables de s'engager à long terme (52 %) comme obstacles qui les empêchaient de faire davantage de bénévolat.
- Les Ontariens qui avaient vécu certaines expériences prosociales ou qui avaient eu des modèles de comportement positif pendant leur jeunesse étaient plus susceptibles de faire du bénévolat plus tard dans la vie. Cela était particulièrement le cas des personnes qui avaient participé à un organisme de gestion étudiante ou dont les parents avaient fait du bénévolat.
- Les bénévoles ontariens qui avaient participé à un organisme de gestion étudiante ou à un organisme religieux, ou dont les parents avaient fait du bénévolat, ont contribué le plus grand nombre d'heures de bénévolat, en moyenne, en tant qu'adultes.

LE BÉNÉVOLAT EN ONTARIO

En 2007, 5 millions d'Ontariens — l'équivalent de 47 % de la population âgée de 15 ans et plus — ont fait du bénévolat pour un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif (voir tableau 2.1). Il s'agit d'une baisse de trois points de pourcentage par rapport à 50 % qui ont fait du bénévolat en 2004. Au total, les bénévoles ontariens ont contribué en moyenne 164 heures chacun, pour un total de 811 millions d'heures — l'équivalent de plus de 422 000 emplois à plein temps.⁴

⁴ À raison d'une semaine de travail de 40 heures et de 48 semaines de travail par année.

Tableau 2.1 : Bénévoles et heures consacrées au bénévolat, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2007

Taux de bénévolat		2007	2004
Population totale	(en milliers)	10 473	10 150
Bénévoles	(en milliers)	5 000	5 075
Taux de bénévolat		47 %	50 %
Heures de bénévolat			
Nombre total d'heures de bénévolat	(en milliers)	811 000	819 000
Moyenne des heures de bénévolat		164	162
Équivalents d'emploi à temps plein pour l'année		422 396	426 563

En 2007, comme en 2004, les Ontariens étaient plus susceptibles de faire du bénévolat que ne l'étaient les Canadiens dans l'ensemble (46 % des Canadiens ont fait du bénévolat en 2007 et 45 % en 2004; voir figure 2.1). De même, les Ontariens ont contribué un plus grand nombre d'heures, en moyenne (les Canadiens ont contribué en moyenne 166 heures de bénévolat annuellement en 2007 et 168 heures en 2004; voir figure 2.2).

Figure 2.1 : Pourcentage de la population qui fait du bénévolat pour des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, par province, population âgée de 15 ans et plus, 2004 et 2007

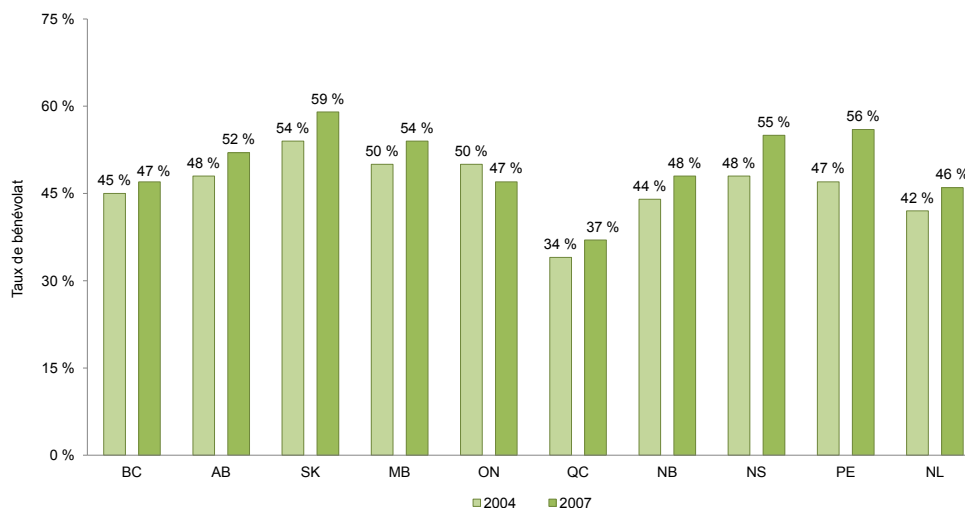
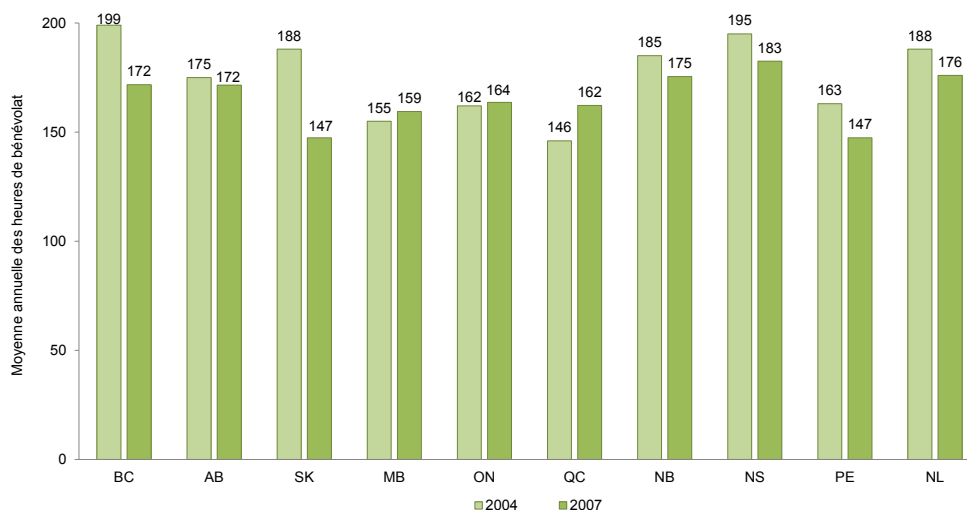


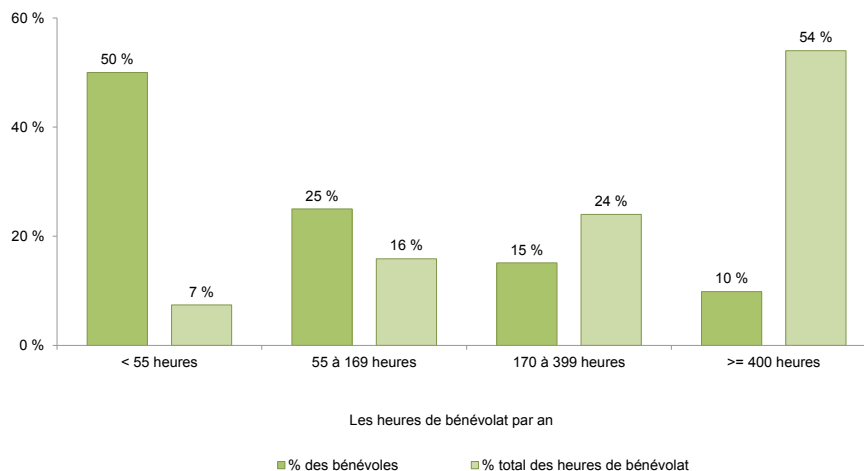
Figure 2.2 : Moyenne annuelle des heures de bénévolat consacrées à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, par province, population âgée de 15 ans et plus, 2004 et 2007



CONCENTRATION DU SOUTIEN

Bien que près de la moitié des Ontariens aient fait du bénévolat, un assez petit groupe de personnes ont contribué la majorité des heures de bénévolat. La figure 2.3 divise les bénévoles en quatre catégories en fonction du nombre d'heures que chacune a contribuées en 2007 et elle indique les pourcentages du nombre total d'heures de bénévolat de chaque catégorie. Le décile supérieur des bénévoles qui ont contribué 400 heures ou plus pendant l'année représentait au total plus de la moitié (54 %) des heures totales de bénévolat. Plus généralement, les 25 % de bénévoles qui ont contribué 170 heures ou plus représentaient 78 % des heures totales de bénévolat. Inversement, 50 % cent des bénévoles ont contribué moins de 55 heures annuellement et ils ont contribué seulement 7 % des heures totales.

Figure 2.3 : Répartition des bénévoles et pourcentage du nombre total d'heures consacrées au bénévolat, selon le nombre d'heures consacrées au bénévolat pendant l'année, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2007

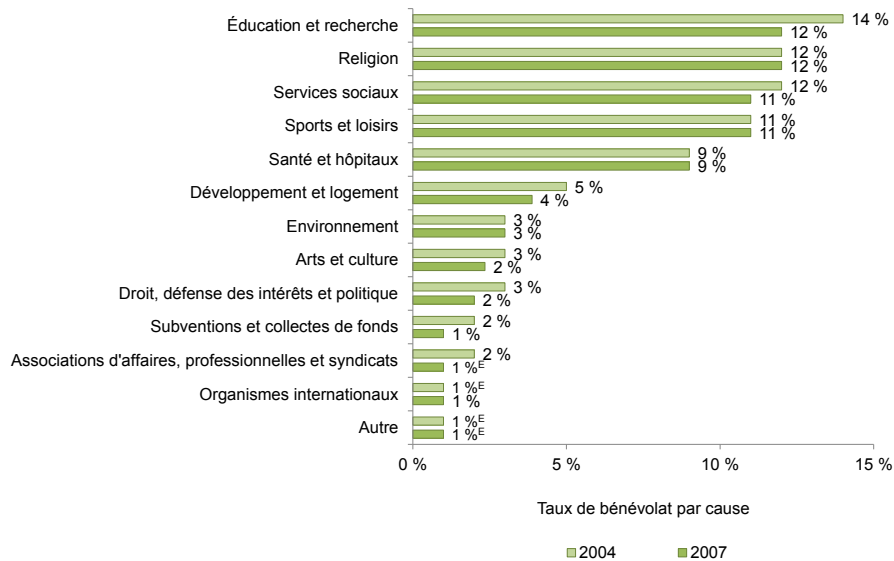


ORGANISMES QUE SOUTIENNENT LES ONTARIENS

Bien que les Ontariens fassent du bénévolat pour toute une gamme d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif, ils sont plus susceptibles d'appuyer certains types d'organismes que d'autres. En 2007, ils étaient plus susceptibles de faire du bénévolat pour des organismes œuvrant dans les secteurs de l'éducation et de la recherche (12 % des Ontariens ont fait du bénévolat pour cette cause), des organismes religieux (12 %), des services sociaux (11 %), et des sports et loisirs (11 %; voir figure 2.4).⁵ Les Ontariens étaient moins susceptibles de donner de leur temps à des organismes qui se consacrent principalement aux causes internationales, à la collecte de fonds, à l'octroi de subventions et la promotion du bénévolat, à des associations d'affaires et professionnelles et à des syndicats. Il s'est produit peu de changements statistiquement significatifs, voire aucun, dans les pourcentages d'Ontariens qui ont fait du bénévolat pour des types d'organismes particuliers de 2004 à 2007.

⁵ Il est important de retenir, dans l'interprétation des résultats, que la majorité de bénévoles d'Ontario donnent de leur temps à plus d'un type d'organisme. Un peu moins d'un quart (23 %) des Ontariens se sont portés bénévoles pour trois organismes ou plus et 26 % se sont portés bénévoles pour deux organismes. Cinquante et un pour cent ont donné leur temps à un seul organisme.

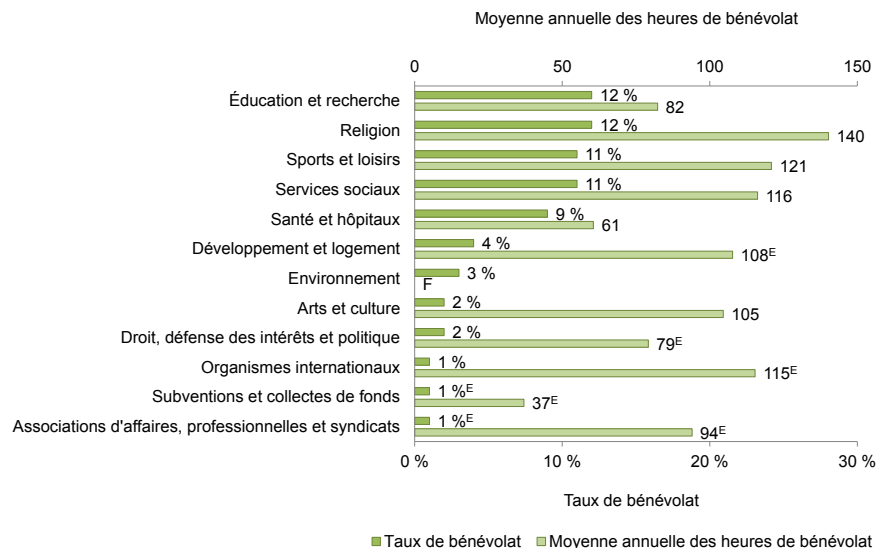
Figure 2.4 : Taux de bénévolat, selon certaines catégories d'organismes, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007



^E à employer avec prudence.

Le fait qu'un pourcentage élevé d'Ontariens peuvent faire du bénévolat pour un type d'organisme particulier ne signifie pas nécessairement qu'ils y contribuent un grand nombre d'heures. Les bénévoles ont dit avoir contribué le nombre moyen d'heures le plus important à des organismes religieux (140), à des organismes de sports et loisirs (121) et des organismes de services sociaux (116; voir figure 2.5). Ils ont contribué le moins d'heures en moyenne aux organismes œuvrant dans le domaine du droit, de la défense des intérêts et de la politique (79^E), dans les secteurs de la santé et des hôpitaux (61), de la collecte de fonds, et de l'octroi de subventions et de promotion du bénévolat (37^E).

Figure 2.5 : Taux de bénévolat et moyenne annuelle des heures de bénévolat, selon certaines catégories d'organismes, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2007



^E à employer avec prudence.
^F nombre de répondants trop petit pour être interprété.

PROFIL DES BÉNÉVOLES ONTARIENS

Certains Ontariens sont plus susceptibles que d'autres de faire du bénévolat pour des organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Bien que les caractéristiques personnelles et économiques ne déterminent pas nécessairement qui fera du bénévolat, certains groupes de personnes sont plus susceptibles de devenir bénévoles que d'autres, et les bénévoles de certains groupes ont tendance à contribuer un plus grand nombre d'heures que d'autres. Les caractéristiques personnelles et économiques qui semblent les plus importantes pour devenir bénévoles sont : le revenu annuel du ménage, la présence d'enfants dans le ménage, le niveau de scolarité et l'état matrimonial (voir tableau 2.2). Alors que le rapport examine ces caractéristiques séparément, il est important de souligner que bon nombre d'entre elles sont liées — par exemple, le revenu du ménage est souvent lié à des facteurs comme la scolarité, l'âge et le sexe.

En Ontario, les femmes étaient un peu plus susceptibles de faire du bénévolat que les hommes (48 % comparativement à 47 % chez les hommes); cependant, les hommes bénévoles en Ontario ont consacré davantage d'heures au bénévolat en moyenne (166 comparativement à 161). Tant les hommes que les femmes représentaient environ les pourcentages d'heures totales de bénévolat auxquels on pouvait s'attendre, étant donné leurs nombres.

Les Ontariens dont le ménage comptait des enfants d'âge scolaire et ceux qui comptaient des enfants d'âge préscolaire et scolaire étaient plus susceptibles de faire du bénévolat que ceux qui comptaient seulement des enfants d'âge préscolaire dans leur ménage. Plus des deux tiers (64 %) des Ontariens dont le ménage comprenait seulement des enfants d'âge scolaire ont fait du bénévolat, comme l'ont fait juste un peu plus de la moitié (52 %) de ceux dont le

ménage comptait à la fois des enfants d'âge scolaire et des enfants d'âge préscolaire. Inversement, seulement 42 % des Ontariens dont le ménage ne comptait que des enfants d'âge préscolaire ont fait du bénévolat. Alors que les Ontariens dont le ménage ne comptait aucun enfant étaient le moins susceptibles de faire du bénévolat (40 %); en moyenne, ils ont contribué le plus grand nombre d'heures (181), tandis que les ménages qui comptaient seulement des enfants d'âge préscolaire ont contribué le moins d'heures de bénévolat (113^E).

La relation entre l'âge et le bénévolat est quelque peu complexe. La probabilité de faire du bénévolat était le plus élevée chez les personnes de 15 à 24 ans (62 % faisaient du bénévolat), alors que le taux de bénévolat chez les personnes de 25 à 34 ans était le plus faible (38 %). Les personnes de 35 à 44 ans étaient les deuxièmes plus susceptibles de faire du bénévolat (52 % en ont fait); par la suite, le taux de bénévolat diminue de façon constante pour atteindre un creux de 38 % chez les personnes de 65 ans et plus. Quant au nombre d'heures de bénévolat effectuées, les moyennes indiquées avaient tendance à augmenter très généralement avec l'âge. Le nombre d'heures de bénévolat passait d'un creux de 139^E chez les personnes de 25 à 34 ans à un sommet de 225 heures chez les personnes de 55 ans à 64 ans. Pour ce qui est de leur contribution nette au total des heures de bénévolat, les personnes de 15 à 24 ans (17 % de la population) et celles de 55 à 64 ans (14 %) ont consacré plus d'heures que ce à quoi on pouvait s'attendre (19 % et 16 %).

Les taux de bénévolat en Ontario ont tendance à augmenter avec le revenu du ménage, passant d'un creux de 33 % chez les ménages dont le revenu annuel est inférieur à 20 000 \$ à un sommet de 62 % chez ceux dont le revenu annuel est de 100 000 \$ ou plus. Toutefois, la tendance opposée se présente lorsque l'on fait un lien entre le revenu et le nombre d'heures de bénévolat. Malgré le fait que les Ontariens dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 \$ étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat, ils ont en moyenne contribué le plus grand nombre d'heures de bénévolat (219). De même, ceux dont les revenus étaient de 100 000 \$ et plus étaient plus susceptibles de faire du bénévolat, mais ils se situaient au deuxième rang parmi ceux qui donnaient le moins d'heures en moyenne (153) – seuls ceux dont le revenu annuel se situait entre 20 000 \$ et 39 999 \$ contribuaient moins d'heures (146).

La probabilité de faire du bénévolat a tendance à augmenter avec le niveau de scolarité atteint. Les taux de bénévolat étaient les plus faibles chez les Ontariens qui avaient moins qu'un diplôme d'études secondaires (42 %) et les plus élevés chez ceux qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire (55 %). En ce qui concerne le nombre d'heures de bénévolat, les Ontariens qui avaient fait des études postsecondaires partielles contribuaient le moins d'heures (115), tandis que ceux qui avaient obtenu un diplôme universitaire contribuaient le plus (191). Les Ontariens titulaires d'un diplôme universitaire représentaient un pourcentage disproportionnellement élevé d'heures totales de bénévolat, constituant 23 % de la population, mais contribuant 31 % des heures totales de bénévolat.

Les Ontariens célibataires étaient plus susceptibles de faire du bénévolat. Légèrement plus de la moitié (51 %) ont fait du bénévolat pour des organismes de bienfaisance ou sans but lucratif en 2007, comparativement à seulement 31 % des veuves et des veufs. Malgré le fait que les Ontariens séparés ou divorcés sont moins susceptibles que la plupart des autres

Tableau 2.2 : Taux de bénévolat et répartition des heures de bénévolat, selon les caractéristiques personnelles et économiques, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2007

	Taux de bénévolat	Moyennes des heures annuelles de bénévolat	Pourcentage de la population	Pourcentage des heures totales de bénévolat
Âge				
15 à 24	62 %	145	17 %	19 %
25 à 34	38 %	139 ^E	17 %	11 % ^E
35 à 44	52 %	142	19 %	18 %
45 à 54	50 %	163	19 %	20 %
55 à 64	41 %	225	14 %	16 %
65 et plus	38 %	203	15 %	15 %
Sexe				
Hommes	47 %	166	49 %	49 %
Femmes	48 %	161	51 %	51 %
État matrimonial				
Marié(e)s ou conjoints de fait	48 %	168	60 %	63 %
Célibataires, jamais marié(e)s	51 %	152	27 %	27 %
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	36 %	183	8 %	7 % ^E
Veufs, veuves	31 %	145	4 %	2 % ^E
Niveau de scolarité				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	42 %	129 ^E	18 %	12 % ^E
Diplôme d'études secondaires	45 %	168	20 %	18 %
Études postsecondaires partielles	53 %	115	7 %	5 %
Diplôme ou certificat d'études postsecondaire	48 %	170	33 %	33 %
Diplôme universitaire	55 %	191	23 %	31 %
Situation sur le marché de travail				
Personnes occupées	50 %	153	66 %	63 %
Chômeurs	F	F	F	F
Inactifs	48 %	181	32 %	35 %
Revenu du ménage				
Moins de 20 000 \$	33 %	219	10 %	9 % ^E
20 000 \$ à 39 999 \$	35 %	189	17 %	14 %
40 000 \$ à 59 999 \$	46 %	146	18 %	16 %
60 000 \$ à 99 999 \$	47 %	163	28 %	27 %
100 000 \$ et plus	62 %	153	28 %	34 %
Présence d'enfants dans le ménage				
Sans enfant	40 %	181	59 %	56 %
Enfants d'âge préscolaire seulement	42 %	113 ^E	8 %	5 % ^E
Enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire	52 %	147 ^E	7 %	7 % ^E
Enfants d'âge scolaire seulement	64 %	152	26 %	32 %
Pratique religieuse				
Pratique religieuse hebdomadaire	66 %	224	20 %	38 %
Pas de pratique religieuse hebdomadaire	44 %	141	80 %	62 %

^E à employer avec prudence.

F nombre de répondants trop petits pour être interprété.

groupes de faire du bénévolat, ils ont contribué le plus grand nombre d'heures en moyenne (183).

La moitié des Ontariens occupés (50 %) ont donné de leur temps bénévolement en 2007, comparativement à 48 % des Ontariens inactifs. Cependant, ceux qui étaient inactifs ont consacré plus d'heures au bénévolat que ceux qui étaient occupés (181 comparativement à 153).

La fréquence de participation des Ontariens aux services religieux était étroitement liée à la probabilité de faire du bénévolat et au nombre d'heures de bénévolat qu'ils ont contribuées. Les 20 % d'Ontariens qui assistaient à des services religieux chaque semaine en 2007 étaient beaucoup plus susceptibles de faire du bénévolat que ceux qui y assistaient moins fréquemment ou qui n'y ont pas du tout assisté (66 % comparativement à 44 %). De même, ceux qui assistaient à des services religieux chaque semaine ont contribué beaucoup plus d'heures, en moyenne, que ceux qui n'y assistaient pas (224 comparativement à 141). Alors qu'ils constituaient seulement 20 % de la population, ceux qui assistaient à des services religieux chaque semaine représentaient 38 % du nombre total d'heures de bénévolat en Ontario en 2007.

CE QUE FONT LES BÉNÉVOLES

Les bénévoles s'adonnent à une grande variété d'activités pour les organismes qu'ils appuient. Les bénévoles ontariens étaient plus susceptibles d'organiser ou de superviser des événements et de participer à des activités de collecte de fonds (45 % et 44 % de tous les bénévoles l'ont fait respectivement; voir figure 2.6). D'autres tâches courantes consistaient à enseigner, donner de la formation ou servir de mentor (32 %), et à siéger à un comité ou à un conseil d'administration (32 %). Les activités les moins courantes comprenaient l'entretien ou les réparations (16 %), la sollicitation porte-à-porte (13 %), et les premiers soins, la lutte contre les incendies ou la recherche et le sauvetage (5 %). Les Ontariens étaient tout aussi susceptibles que les bénévoles dans le reste du pays d'entreprendre pratiquement tous les types d'activités. La répartition des activités bénévoles en 2007 était pratiquement inchangée par rapport à 2004 (voir figure 2.7).

Figure 2.6 : Répartition des types d'activités bénévoles, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

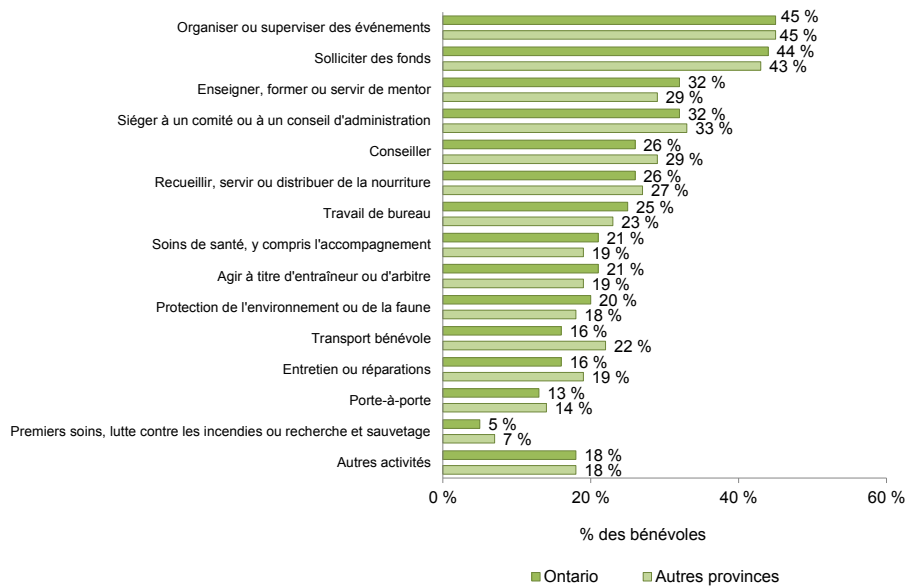
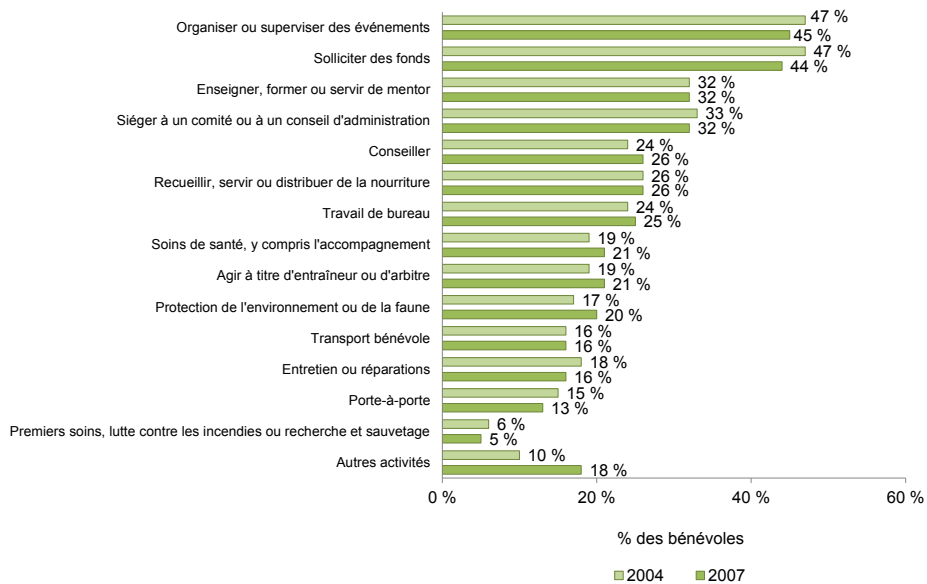


Figure 2.7 : Répartition des types d'activités bénévoles, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

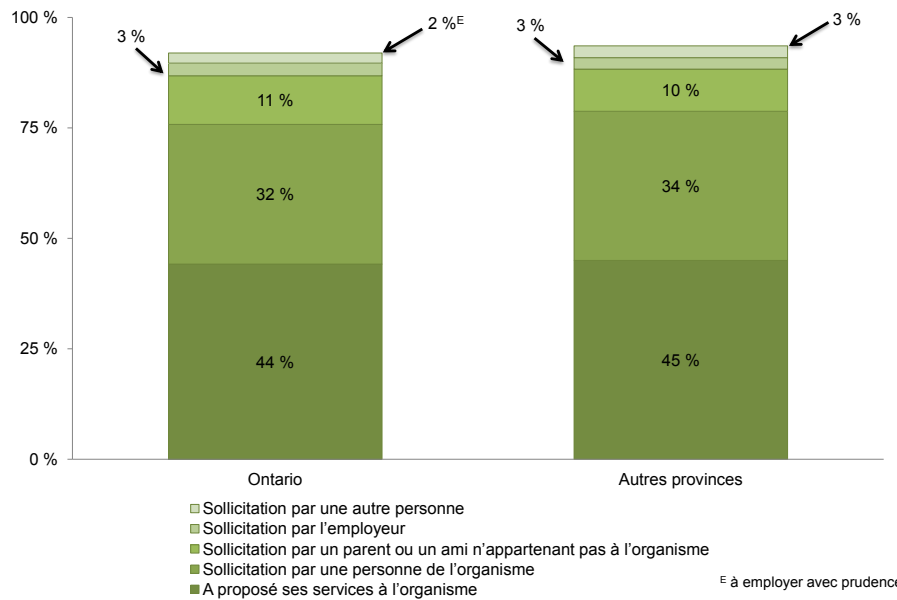


COMMENT S'ENGAGENT LES BÉNÉVOLES

L'ECDBP a demandé aux bénévoles comment ils se sont engagés initialement auprès de l'organisme auquel ils ont contribué le plus d'heures. Les bénévoles ontariens sont légèrement plus susceptibles de s'engager auprès d'un organisme parce que quelqu'un leur a demandé de faire du bénévolat, plutôt que de proposer eux-mêmes leurs services. Juste un

peu plus des deux cinquièmes (44 %) des bénévoles ontariens se sont engagés lorsque quelqu'un les a invités à faire du bénévolat (voir figure 2.8). Trente-deux pour cent de ces bénévoles ont été invités par quelqu'un qui était déjà bénévole pour l'organisme, 11% ont été invités par un ami ou un parent qui ne faisait pas encore du bénévolat, 3 % ont été invités à faire du bénévolat par leur employeur et 2 %^E ont été invités par quelqu'un d'autre.

Figure 2.8 : Méthode d'engagement initial auprès d'un organisme, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007



TRAVAIL COMMUNAUTAIRE OBLIGATOIRE

L'ECDBP a aussi demandé aux bénévoles s'ils ont été tenus de faire du bénévolat pour le compte de l'organisme auquel ils ont consacré le plus d'heures. Ce type de bénévolat (où une autorité externe l'exige, comme l'école ou l'employeur de la personne bénévole, ou l'organisme de bienfaisance ou sans but lucratif lui-même)⁶ est compris dans les estimations de l'activité bénévole de l'ECDBP et est classé comme travail communautaire obligatoire. Moins d'un bénévole ontarien sur dix (7 %) ont été tenus de faire du bénévolat pour l'organisme auquel ils contribuaient le plus d'heures (voir figure 2.9). Près d'un tiers (31 %) des Ontariens qui ont accompli du travail communautaire obligatoire étaient tenus de le faire par le groupe ou l'organisme lui-même, tandis que les deux cinquièmes (44 %) étaient tenus de le faire par leur école (voir figure 2.10).

⁶ Il pourrait s'agir, par exemple, d'un organisme qui exige du bénévolat de ses membres comme condition d'adhésion ou d'un organisme qui exigerait du travail bénévole des parents pour que leurs enfants puissent participer aux activités de l'organisme.

Figure 2.9 : Travail communautaire obligatoire, bénévoles de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

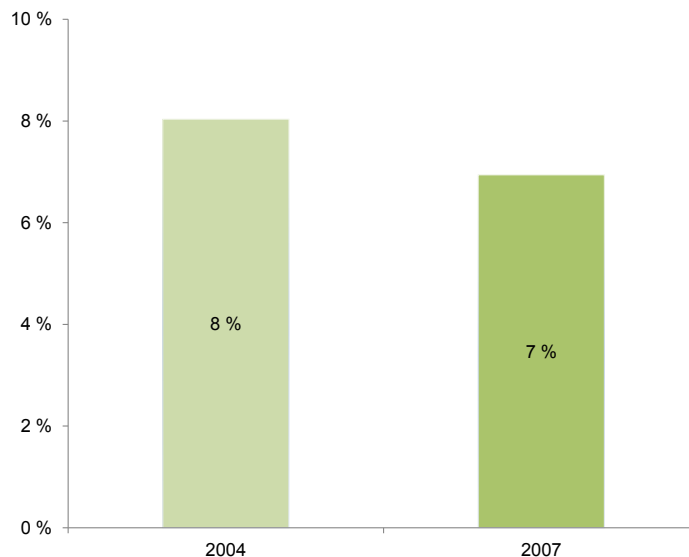
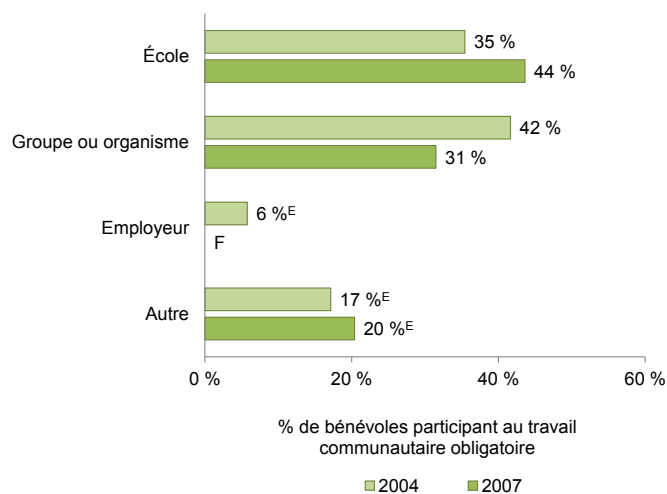


Figure 2.10 : Organismes imposant le travail communautaire obligatoire, bénévoles de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007



^E à employer avec prudence.
^F nombre de répondants trop petit pour être interprété.

RAISONS DE FAIRE DU BÉNÉVOLAT

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les bénévoles décident de donner de leur temps. Si pour certains le bénévolat est une façon pratique de perfectionner leurs compétences et d'acquérir de l'expérience, et que pour d'autres il s'agit d'une obligation, un grand nombre considèrent toutefois le bénévolat comme une activité sociale ou une façon d'établir des liens avec la collectivité et d'y apporter leur contribution. Tous ces facteurs, ou

un seul en particulier, peuvent encourager les Ontariens à faire du bénévolat. Inversement, les Ontariens sont également confrontés à divers obstacles qui peuvent les empêcher de faire du bénévolat. Nous examinons plus loin à quel point les Ontariens disent subir les contraintes de ces divers facteurs.

Facteurs de motivation

Les bénévoles ontariens étaient plus susceptibles de se dire motivés de faire du bénévolat parce qu'ils voulaient apporter une contribution à leur milieu (93 % ont dit qu'il s'agissait d'un facteur important de motivation dans leur décision de devenir bénévoles; voir figure 2.11). D'autres facteurs cités couramment par les bénévoles étaient le désir d'utiliser leurs compétences et expériences (79 %), et le fait d'avoir été personnellement touchés par la cause qu'appuie l'organisme (56 %). Les Ontariens étaient moins susceptibles de faire du bénévolat pour s'acquitter de leurs obligations ou croyances religieuses (26 %) ou pour améliorer leurs débouchés professionnels (25 %). Les facteurs de motivation des bénévoles ontariens étaient essentiellement similaires à ceux des bénévoles du reste du Canada. Cependant, les Ontariens étaient plus susceptibles d'indiquer être motivés à faire du bénévolat en raison de leurs croyances ou obligations religieuses (26 % comparativement à 20 %), et moins susceptibles d'être motivés parce qu'ils avaient été touchés personnellement par la cause soutenue par l'organisme (56 % comparativement à 61 %). Les pourcentages de bénévoles ayant déclaré divers facteurs de motivation en 2007 n'avaient pas grandement changé par rapport à 2004 (voir figure 2.12).

Figure 2.11 : Raisons motivant l'action bénévole, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

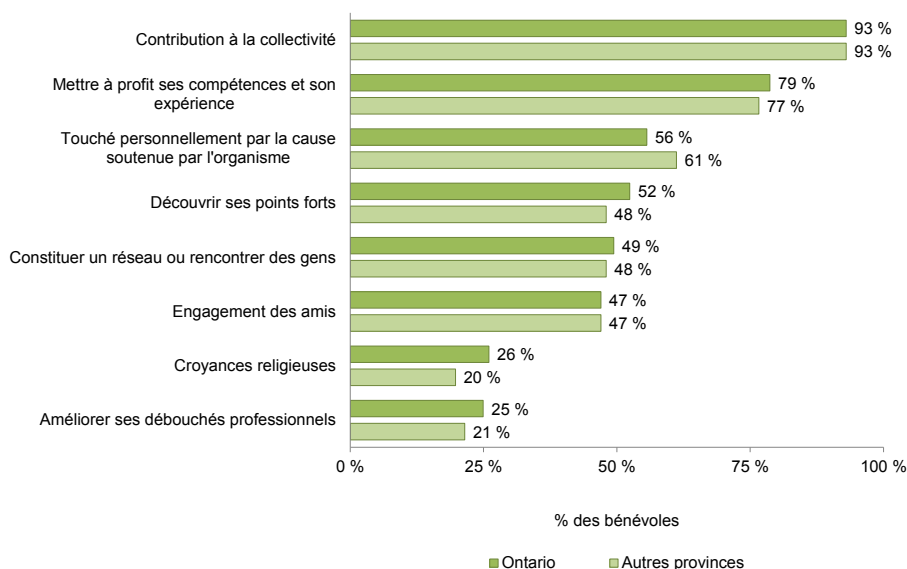


Figure 2.12 : Raisons motivant l'action bénévole, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007



Obstacles

Les résidents de l'Ontario font aussi face à des obstacles qui pourraient les empêcher de devenir bénévoles. Les Ontariens qui ne faisaient pas de bénévolat étaient plus susceptibles de dire qu'ils manquaient de temps (70 % l'ont déclaré) ou qu'ils étaient incapables de s'engager à long terme (68 %). Plus de la moitié ont dit qu'ils préféreraient donner de l'argent plutôt que du temps (53 %) tandis que 50 % ont dit qu'ils n'ont pas fait du bénévolat parce qu'ils n'ont pas été invités à le faire (50 %). Les Ontariens étaient moins susceptibles de dire qu'ils ne l'avaient pas fait en raison des coûts associés au bénévolat (22 %), parce qu'ils croyaient avoir déjà donné assez de temps (15 %), ou parce qu'ils étaient insatisfaits des expériences de bénévolat antérieures (8 %).

Sur le plan des différences entre les non-bénévoles de l'Ontario et les nonbénévoles dans le reste du Canada, les Ontariens étaient légèrement plus susceptibles d'indiquer la plupart des obstacles. Par exemple, 68 % des nonbénévoles ontariens ont dit que leur incapacité de s'engager à long terme les empêchait de faire du bénévolat, comparativement à 59 % des nonbénévoles d'ailleurs au Canada. De même, les Ontariens étaient nettement plus susceptibles d'indiquer qu'ils ne faisaient pas de bénévolat parce que personne ne leur avait demandé (50 % comparativement à 41 % ; voir figure 2.13).

Il est intéressant de constater qu'en Ontario les nonbénévoles semblaient être un peu plus susceptibles de déclarer la plupart des obstacles en 2007 qu'en 2004 (voir figure 2.14). On a remarqué particulièrement des augmentations dans le pourcentage de nonbénévoles déclarant être incapables de s'engager à long terme (pourcentage en hausse, passant de 61 % en 2004 à 68 % en 2007) et que personne ne leur avait demandé de faire du bénévolat (44 % en 2004 comparativement à 50 % en 2007).

Figure 2.13 : Raisons invoquées pour ne pas faire de bénévolat, nonbénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

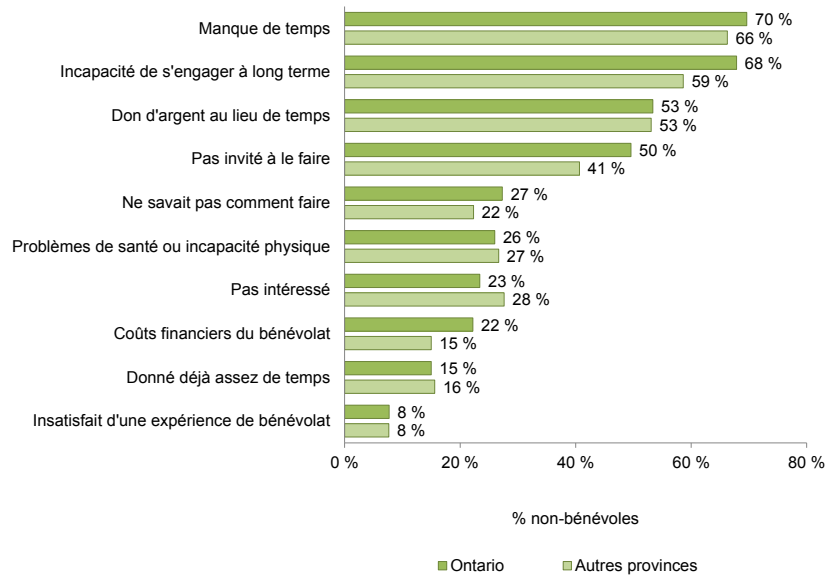
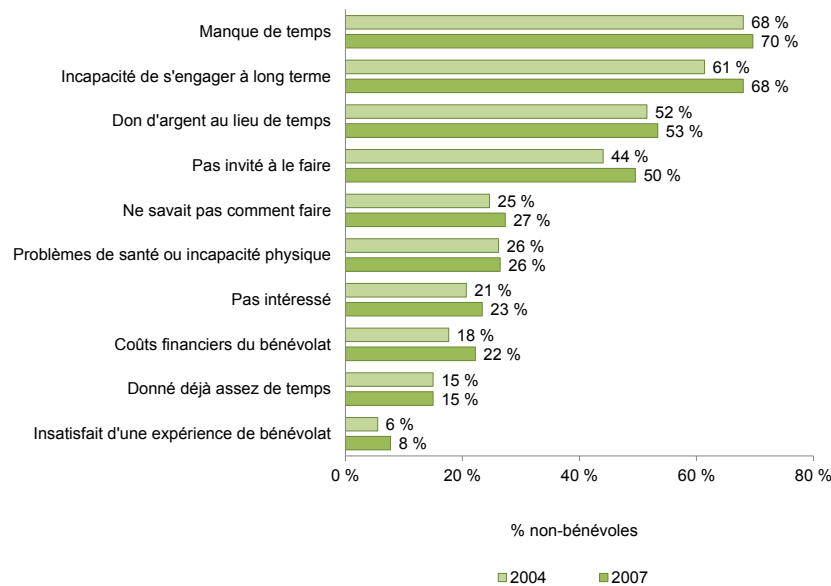


Figure 2.14 : Raisons invoquées pour ne pas faire de bénévolat, nonbénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007



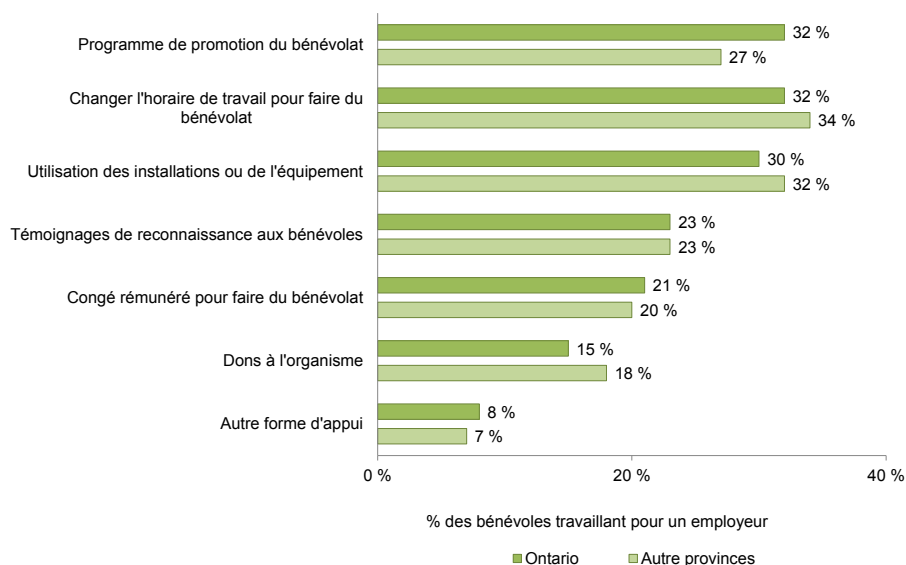
Appui de l'employeur aux activités de bénévolat de ses employés

Environ six bénévoles ontarien sur dix (57 %) qui a un employeur a dit avoir reçu l'appui de son employeur sous une forme quelconque pour son bénévolat en 2004 (voir figure 2.15).⁷ Les deux formes d'appui de l'employeur les plus courantes ont consisté à permettre aux

⁷ Les questions concernant l'appui des employeurs n'ont pas été posées en 2007.

employés de changer ou de réduire leurs heures de travail pour faire du bénévolat ou à mettre en place un programme ou une politique pour encourager le bénévolat chez les employés (32 % des bénévoles ayant un employeur ont signalé ces deux méthodes de soutien). Un tiers (30 %) ont dit que leur employeur leur permettait d'utiliser les installations ou les appareils du lieu de travail pour leurs activités bénévoles, et 23 % ont reçu une certaine forme de reconnaissance de la part de leur employeur pour leurs activités bénévoles. Vingt-et-un pour cent ont dit que leur employeur leur avait donné un congé rémunéré pour faire du bénévolat, ou leur avait permis de faire du bénévolat pendant les heures de travail.

Figure 2.15 : Appui de l'employeur aux activités de bénévolat des employés, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2004



Compétences acquises par le bénévolat

De nombreux bénévoles profitent de leurs activités bénévoles pour mettre leurs compétences à profit et acquérir de l'expérience (voir figure 2.16).⁸ Soixante-sept pour cent des bénévoles ontariens ont dit avoir amélioré leurs compétences en relations interpersonnelles par le biais du bénévolat, et près de la moitié (44 %) ont dit avoir amélioré leurs compétences en communication. Les bénévoles étaient moins susceptibles de déclarer avoir amélioré leurs compétences en collecte de fonds (33 %) ou en bureautique (26 %). Le profil des réponses en Ontario était généralement similaire à celui observé dans le reste du Canada.

⁸ Les questions concernant les compétences acquises par le bénévolat ont été posées uniquement en 2007.

Figure 2.16 : Compétences acquises par le bénévolat, population âgée de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007



INFLUENCE DES EXPÉRIENCES DE JEUNESSE SUR LE BÉNÉVOLAT

Les Ontariens qui ont vécu diverses expériences dans leur jeunesse étaient plus susceptibles de faire du bénévolat plus tard dans la vie adulte que ceux qui n'ont pas vécu les mêmes expériences (voir figure 2.17). Par exemple, presque les deux tiers (63 %) de ceux qui avaient participé activement à un organisme de gestion étudiante pendant leur jeunesse faisaient du bénévolat, comparativement à moins de la moitié (45 %) de ceux qui ne l'avaient pas fait. De même, ceux dont les parents avaient fait du bénévolat étaient plus susceptibles de dire qu'ils avaient fait eux-mêmes du bénévolat en 2007 (59 % comparativement à 41 %), comme l'étaient ceux qui avaient fait du bénévolat dans leur jeunesse (56 % comparativement à 38 %). En plus d'influer sur la probabilité de faire du bénévolat, ces expériences de jeunesse semblent également influencer sur le temps total que les gens consacrent à l'action bénévole lorsqu'ils font du bénévolat. Par exemple, les bénévoles qui avaient participé activement à un organisme de gestion étudiante ont contribué en moyenne 217 heures par an, comparativement à 147 pour les bénévoles qui n'avaient pas participé à ce genre d'activités dans leur jeunesse (voir figure 2.18). Les expériences de jeunesse ne semblent pas toutes avoir eu une influence aussi importante sur le bénévolat plus tard dans la vie. Il n'y avait pas de différence dans la moyenne des heures de bénévolat des personnes qui avaient fait de la sollicitation porte-à-porte dans leur jeunesse et celles qui n'en avaient pas fait.

Figure 2.17 : Taux de bénévolat, selon certaines expériences de jeunesse, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2007

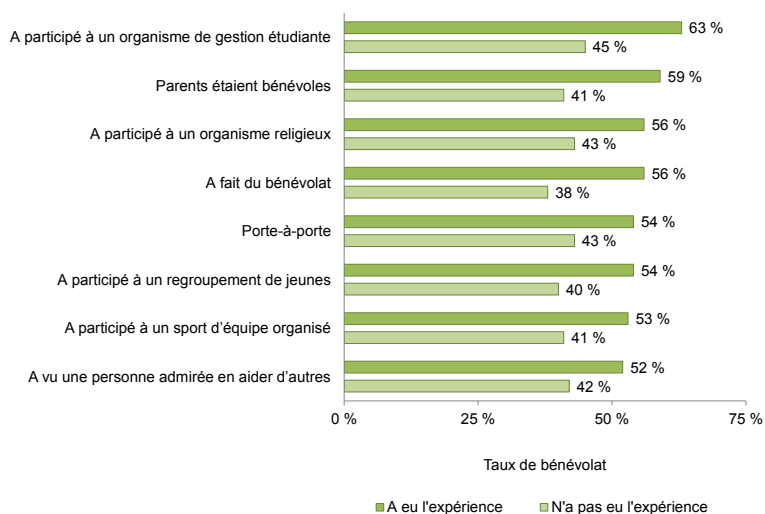
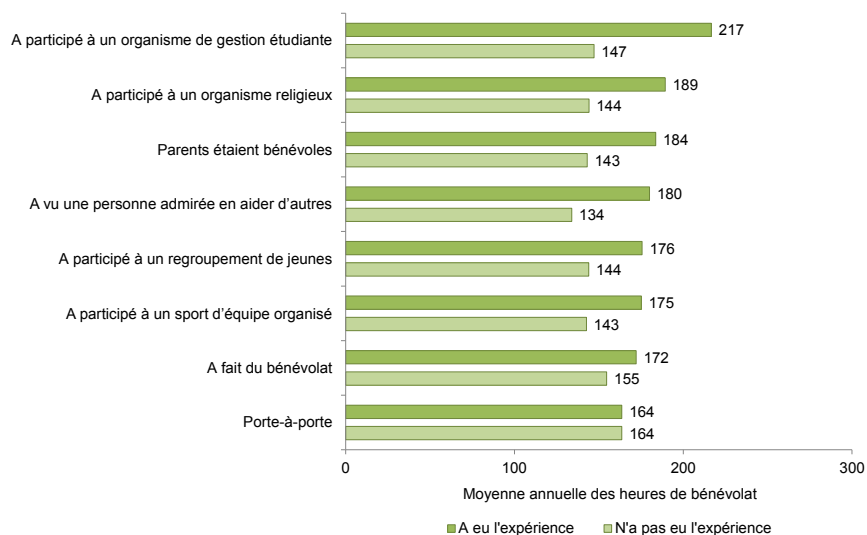


Figure 2.18 : Moyenne annuelle des heures de bénévolat, selon certaines expériences de jeunesse, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2007



AIDE DIRECTE À AUTRUI : LE BÉNÉVOLAT NON ORGANISÉ

En plus du bénévolat qu'ils font pour le compte d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif, les Ontariens contribuent également une importante partie de leurs heures de bénévolat à fournir de l'aide directe à autrui dans leur milieu sans passer par un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif. Ce type d'aide se définit comme de l'aide directe, ou du bénévolat non organisé, et comprend les contributions de temps à des personnes qui ne font pas partie du ménage immédiat du bénévole.

Plus de huit Ontariens sur dix (83 %) ont apporté une aide directe à autrui au moins une fois en 2007. Ce taux a baissé légèrement par rapport à 86 % en 2004. Les formes les plus courantes d'aide directe qu'ont fournies les Ontariens consistaient à accomplir des tâches domestiques, comme la cuisine, le nettoyage, le jardinage, l'entretien ou le déneigement (58 %), à offrir des soins liés à la santé ou des soins personnels (50 %), et à aider à faire les courses ou conduire une personne (44 %; voir figure 2.19). Plus d'un cinquième (23 %) ont accompli des tâches administratives consistant à rédiger des lettres, préparer des déclarations de revenu, remplir des formulaires ou effectuer des opérations bancaires, et 15 % des Ontariens ont donné des leçons gratuites à quelqu'un, encadré d'autres personnes ou servi de tuteurs.

Figure 2.19 : Pourcentage de la population offrant de l'aide directe à autrui, selon le type d'activité, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

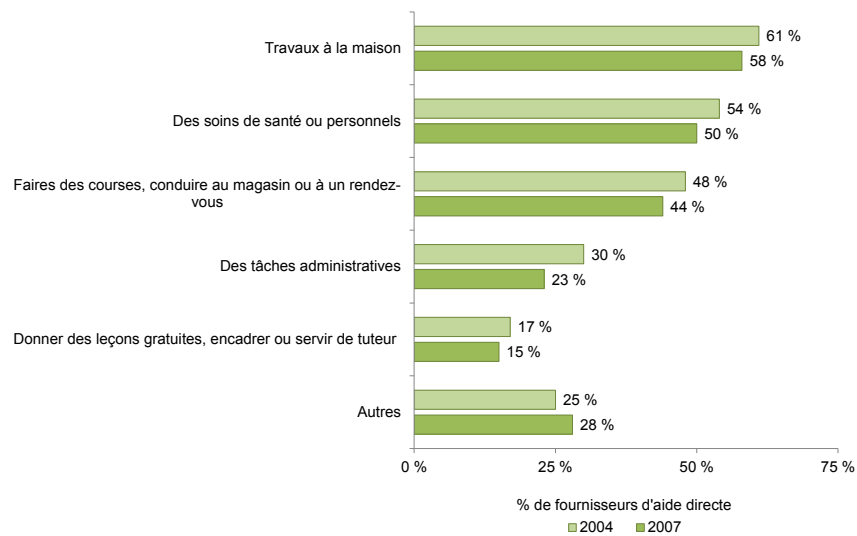
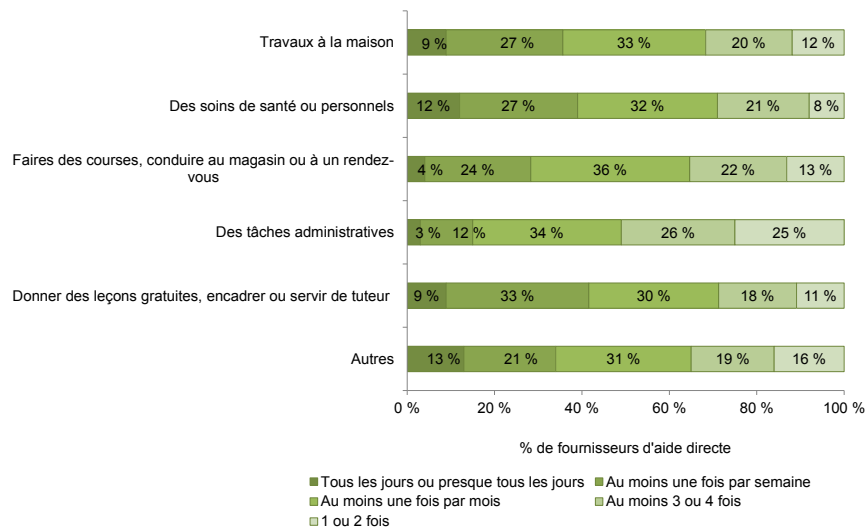


Figure 2.20 : Fréquence de l'aide directe à autrui au cours de l'année précédente, selon le type d'activité, fournisseurs d'aide directe âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2007



Les Ontariens ont fourni de l'aide plus fréquemment que les autres. Les fournisseurs d'aide ontariens étaient plus susceptibles de donner la plupart des formes d'aide au moins une fois par semaine. Par exemple, 33 % de ceux qui ont fourni de l'aide en donnant des leçons, en encadrant ou en servant de tuteurs l'ont fait au moins une fois par semaine (voir figure 2.20). Les autres formes d'aide que les bénévoles étaient les plus susceptibles de fournir au moins une fois par semaine comprenaient : effectuer des travaux chez quelqu'un (27 % l'ont fait une fois par semaine) et offrir des soins liés à la santé ou des soins personnels (27 %). Fournir de l'aide pour remplir des documents avait tendance à être moins fréquent que d'autres formes d'aide (25 % des Ontariens ont exécuté ce type d'activité seulement quelques fois dans l'année).

Les caractéristiques personnelles et économiques, comme l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité et le revenu, influent directement tant sur la probabilité que sur la fréquence de l'aide directe à autrui. Par exemple, la probabilité d'aider les autres diminue généralement avec l'âge, passant d'un sommet de 85 % chez les Ontariens âgés de 15 à 34 ans à un creux de 64 % chez les Ontariens de 65 ans et plus (voir le tableau 2.3). Cependant, les Ontariens plus âgés étaient plus susceptibles d'aider les autres une fois par semaine (41 %).

Les Ontariens célibataires étaient les plus susceptibles de fournir de l'aide directe aux autres (83 %). Les veuves et les veufs étaient les moins susceptibles de le faire (59 %), mais les plus susceptibles d'aider les autres au moins une fois par semaine (41 %).

Les Ontariens non titulaires d'un diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles de fournir de l'aide directe à autrui (75 %), tandis que les titulaires d'un diplôme postsecondaire ou universitaire étaient les plus susceptibles de fournir de l'aide (87 %). Cependant, les personnes qui n'avaient fait que des études postsecondaires partielles étaient les plus susceptibles d'aider les autres une fois par semaine (45 %).

Les Ontariens dont le revenu annuel du ménage s'établissait à 20 000 \$ ou moins étaient les moins susceptibles de fournir de l'aide directe à autrui (68 %). Ce nombre augmentait généralement avec le revenu du ménage, atteignant un sommet de 85 % chez ceux dont le revenu du ménage s'élevait à 100 000 \$ ou plus. Toutefois, les Ontariens dont le revenu du ménage se situait entre 20 000 \$ et 39 999 \$ étaient les plus susceptibles d'aider les autres une fois par semaine (35 %).

Tableau 2.3 : Taux et fréquence de l'aide directe à autrui, selon les caractéristiques personnelles et économiques, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2007

	Fréquence d'aide directe offerte à autrui					
	Taux d'aide directe	Tous les jours ou presque tous les jours	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Au moins 3 ou 4 fois pendant l'année	Quelques fois pendant l'année
Total	79 %	9 %	31 %	26 %	16 %	18 %
Âge						
15 à 24	85 %	10 %	30 %	23 %	17 %	21 %
25 à 34	85 %	8 %	23 %	25 %	22 %	21 %
35 à 44	81 %	9 %	30 %	27 %	15 %	20 %
45 à 54	81 %	7 %	34 %	27 %	17 %	15 %
55 à 64	77 %	10 %	31 %	30 %	13 %	16 %
65 et plus	64 %	12 %	41 %	24 %	14 %	9 %
Sexe						
Hommes	79 %	9 %	29 %	27 %	16 %	18 %
Femmes	79 %	9 %	33 %	24 %	16 %	17 %
État matrimonial						
Marié(e)s ou conjoints de fait	80 %	9 %	31 %	28 %	16 %	17 %
Célibataires, jamais marié(e)s	83 %	11 %	30 %	23 %	18 %	19 %
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	74 %	6 %	34 %	22 %	21 %	17 %
Veufs, veuves	59 %	10 %	41 %	25 %	13 %	10 %
Niveau de scolarité						
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	75 %	9 %	24 %	26 %	17 %	23 %
Diplôme d'études secondaires	84 %	10 %	28 %	23 %	18 %	21 %
Études postsecondaires partielles	84 %	9 %	45 %	20 %	11 %	15 %
Diplôme ou certificat d'études postsecondaire	87 %	9 %	33 %	25 %	14 %	18 %
Diplôme universitaire	87 %	9 %	30 %	28 %	18 %	14 %
Situation sur le marché de travail						
Personnes occupées	86 %	8 %	29 %	26 %	17 %	20 %
Chômeurs	87 %	10 %	57 %	22 %	5 %	6 %
Inactifs	82 %	11 %	34 %	24 %	16 %	16 %
Revenu du ménage						
Moins de 20 000 \$	68 %	10 %	34 %	22 %	19 %	14 %
20 000 \$ à 39 999 \$	74 %	14 %	35 %	25 %	10 %	16 %
40 000 \$ à 59 999 \$	80 %	10 %	34 %	19 %	19 %	19 %
60 000 \$ à 99 999 \$	80 %	8 %	29 %	28 %	15 %	20 %
100 000 \$ et plus	85 %	8 %	29 %	28 %	18 %	16 %
Présence d'enfants dans le ménage						
Sans enfant	77 %	9 %	33 %	26 %	16 %	16 %
Enfants d'âge préscolaire seulement	85 %	5 %	19 %	30 %	18 %	27 %
Enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire	74 %	11 %	28 %	25 %	14 %	21 %
Enfants d'âge scolaire seulement	85 %	10 %	31 %	24 %	17 %	17 %
Pratique religieuse						
Pratique religieuse hebdomadaire	86 %	12 %	40 %	26 %	12 %	10 %
Pas de pratique religieuse hebdomadaire	85 %	8 %	27 %	26 %	17 %	22 %

RÉFÉRENCES

Hall, M., Lasby, D., Ayer, S., & Gibbons, W. (2009). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation* (Catalogue N° 71-542-XPF). Ottawa (Ontario) : Statistique Canada.

ANNEXE

Figure A. 1.1 : Pourcentage de la population qui a fait des dons à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, selon le type de don, population âgée de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

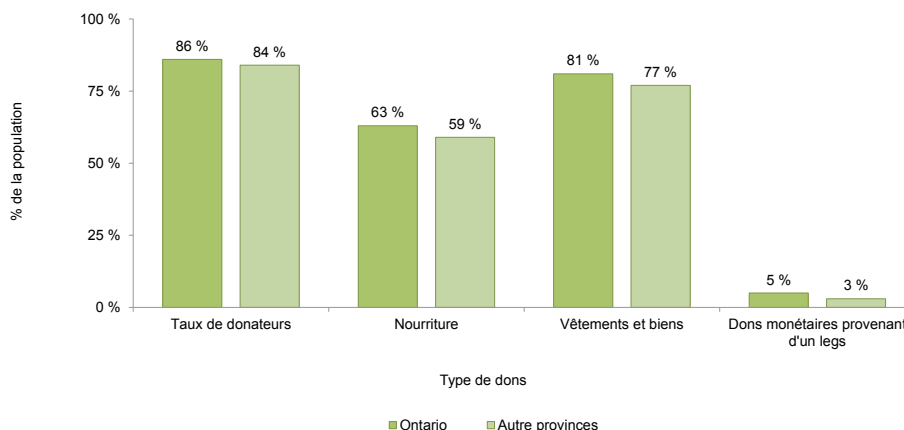


Figure A. 1.2 : Taux de donateurs selon certaines catégories d'organismes, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

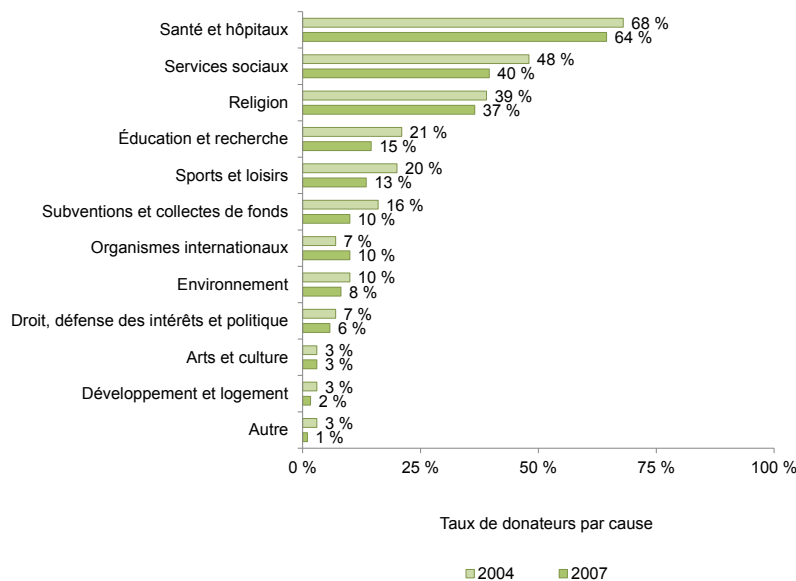


Figure A.1.3 : Pourcentage de donateurs selon le profil du don, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

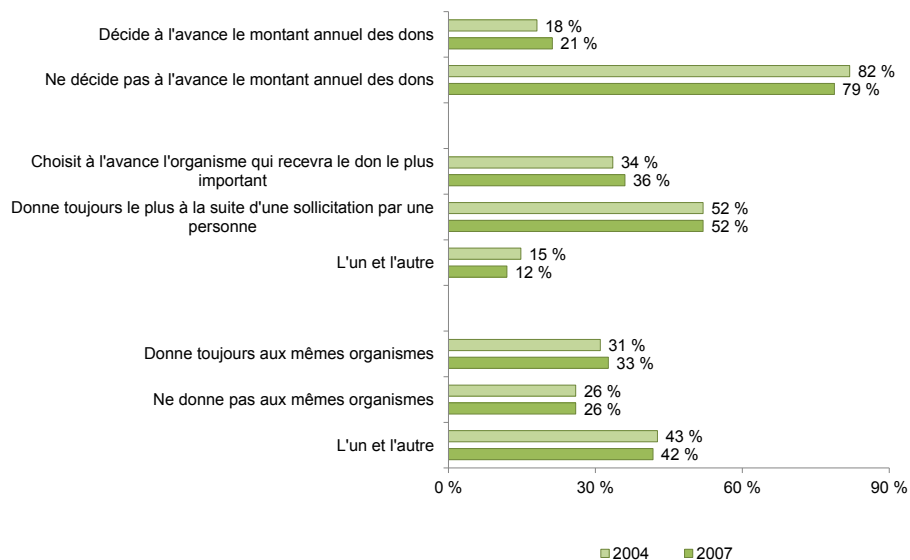


Figure A.1.4 : Raisons motivant les dons en argent, donateurs âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

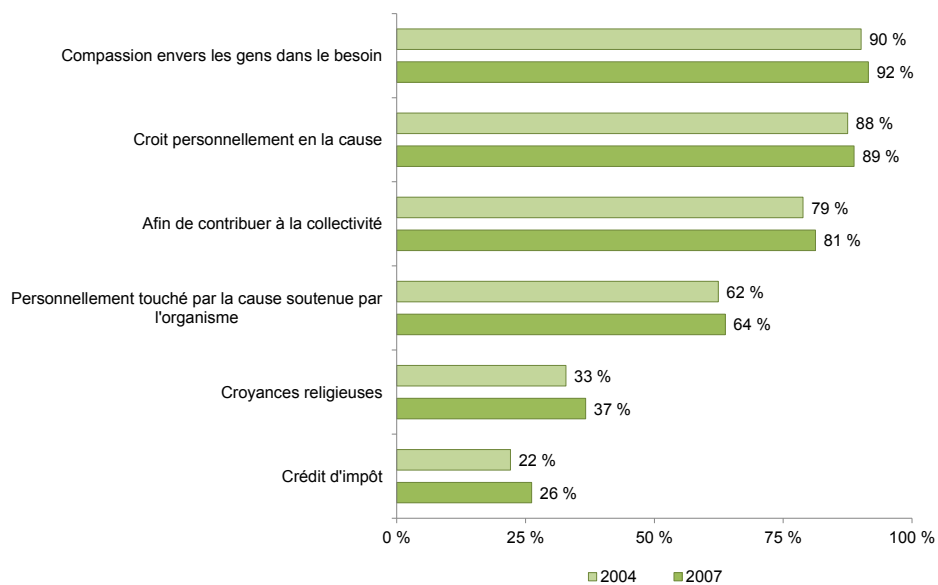


Figure A.1.5 : Ce que les donateurs potentiels n'aimaient pas au sujet des sollicitations, population âgée de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

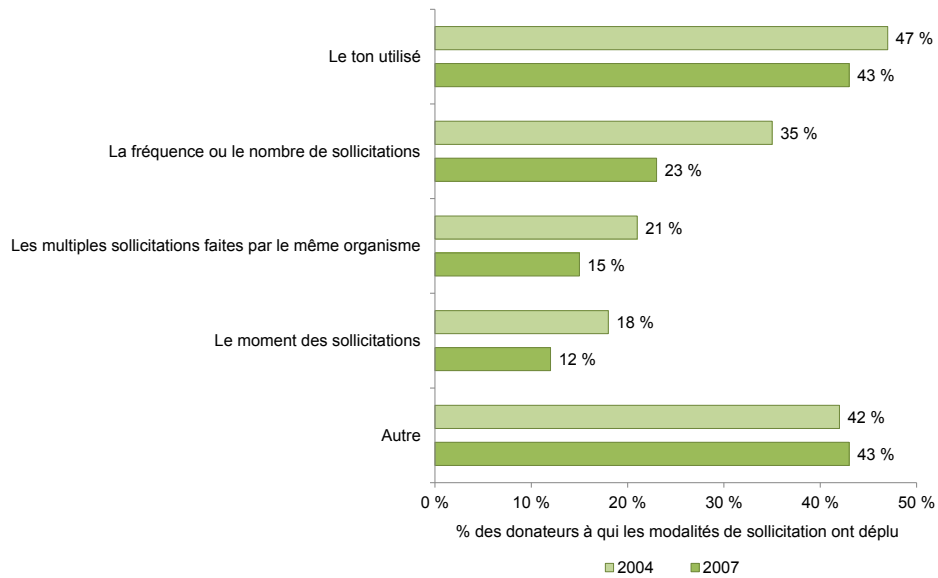
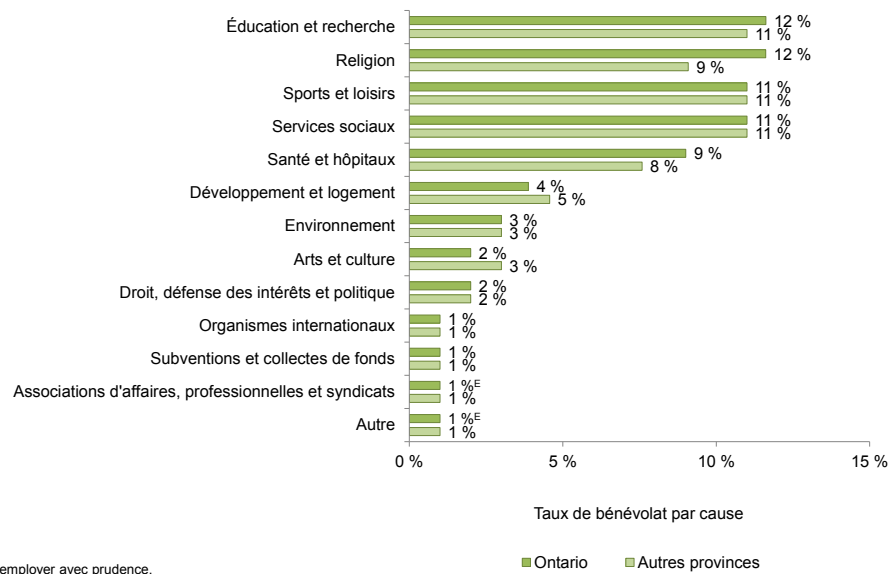


Figure A. 2.1 : Taux de bénévolat, selon certaines catégories d'organismes, population âgée de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007



^E à employer avec prudence.

Figure A.2.2 : Répartition des heures annuelles de bénévolat, selon le type d'activité bénévole, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

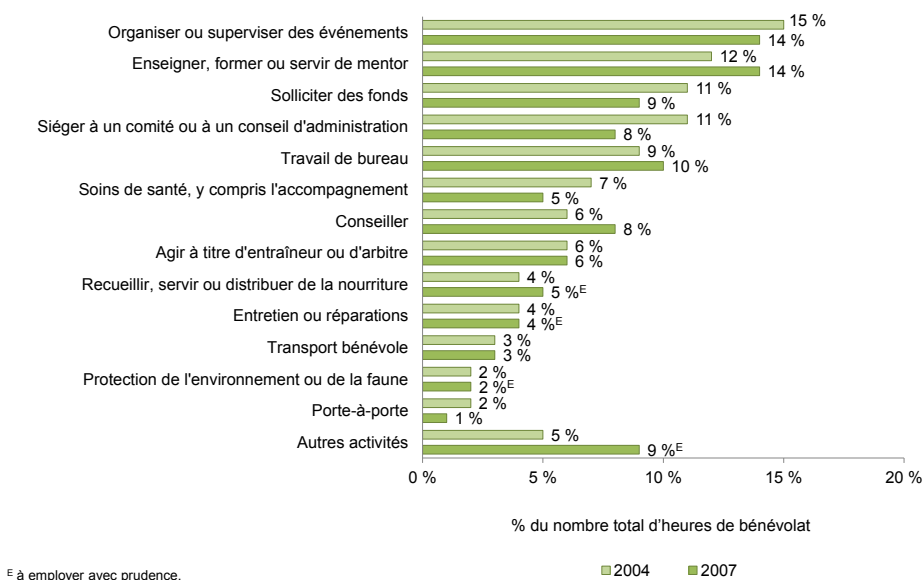


Figure A.2.3 : Durée de l'engagement auprès de l'organisme, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

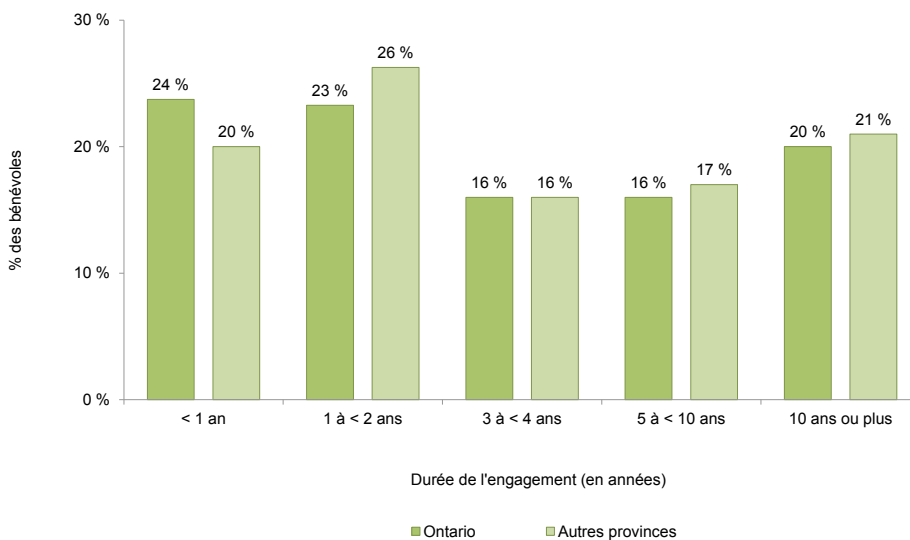


Figure A.2.4 : Durée de l'engagement auprès de l'organisme, selon la répartition des bénévoles et les heures totales de bénévolat, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2007

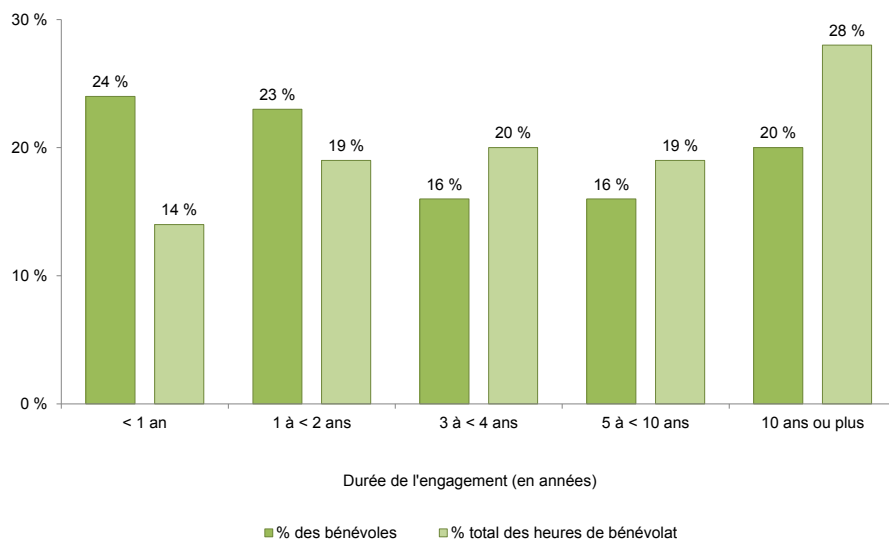


Figure A.2.5 : Raisons invoquées pour ne pas faire plus de bénévolat, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

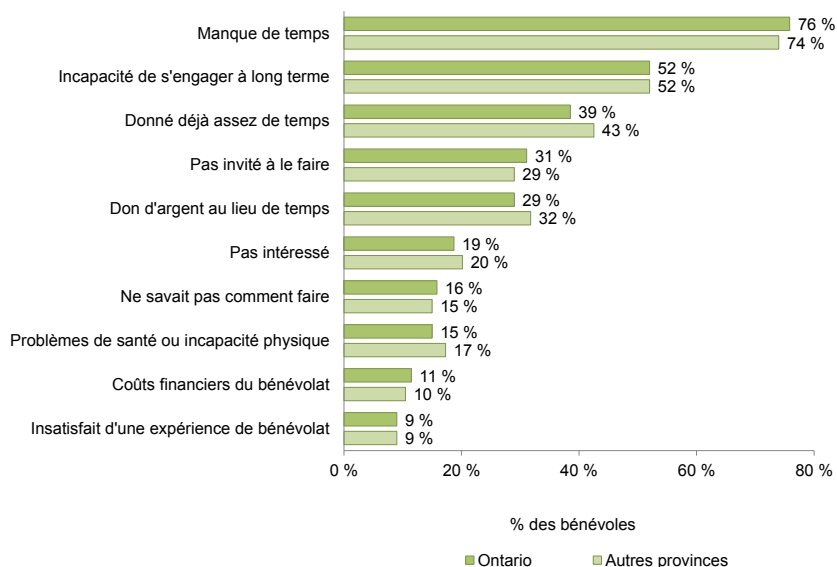


Figure A.2.6 : Raisons invoquées pour ne pas faire plus de bénévolat, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

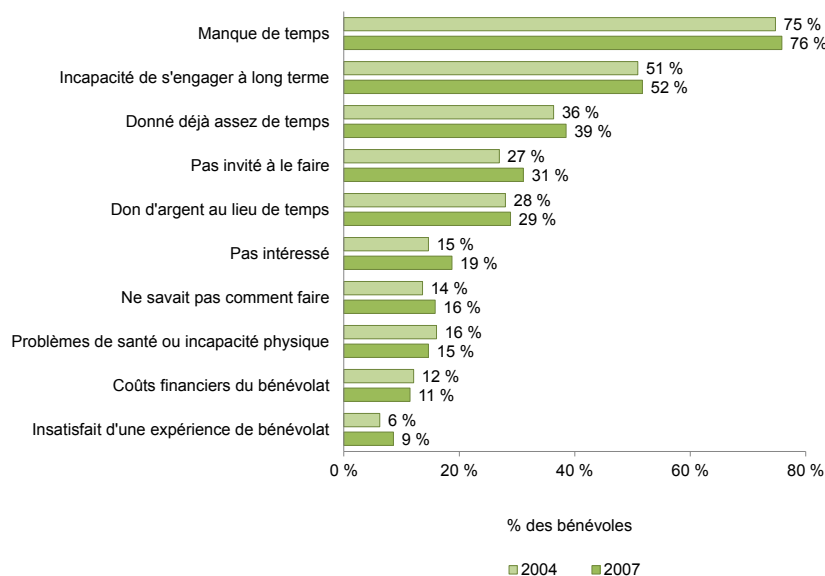


Figure A.2.7 : Méthode d'engagement initial auprès d'un organisme, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario, 2004 et 2007

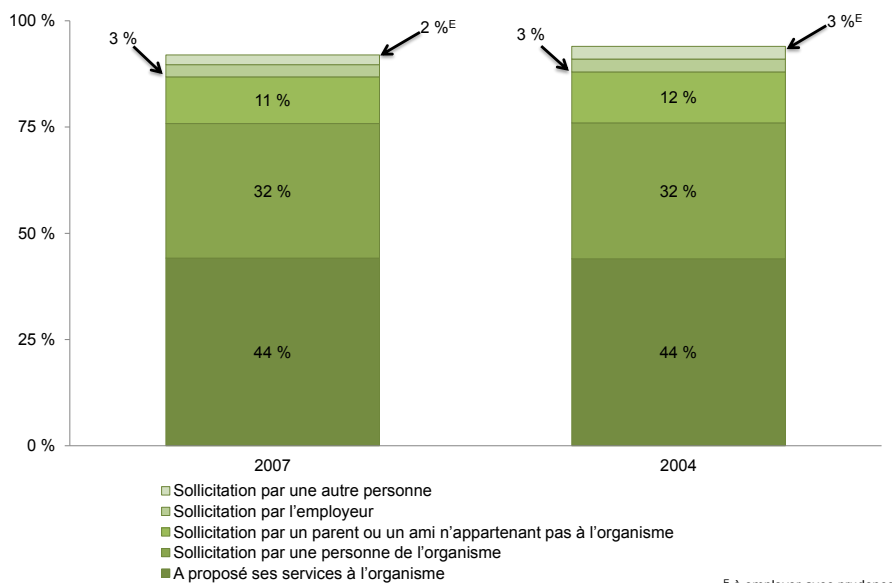


Figure A.2.8 : Travail communautaire obligatoire, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007

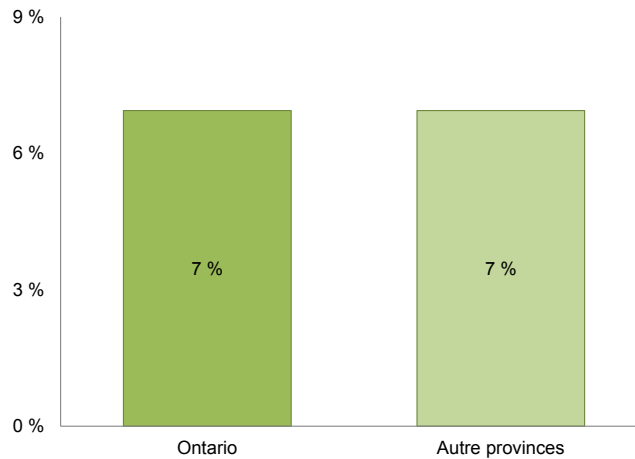
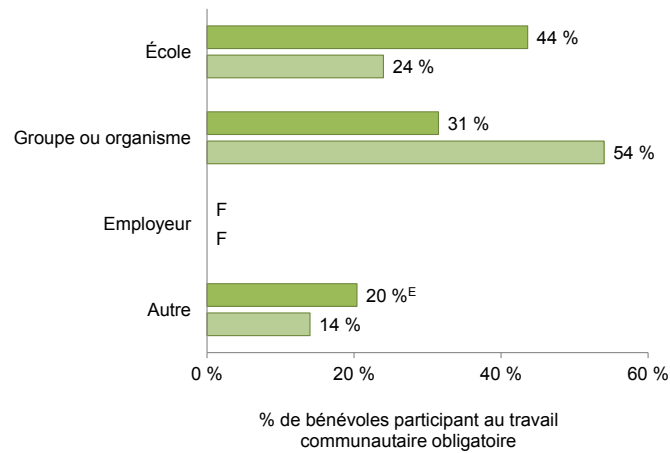
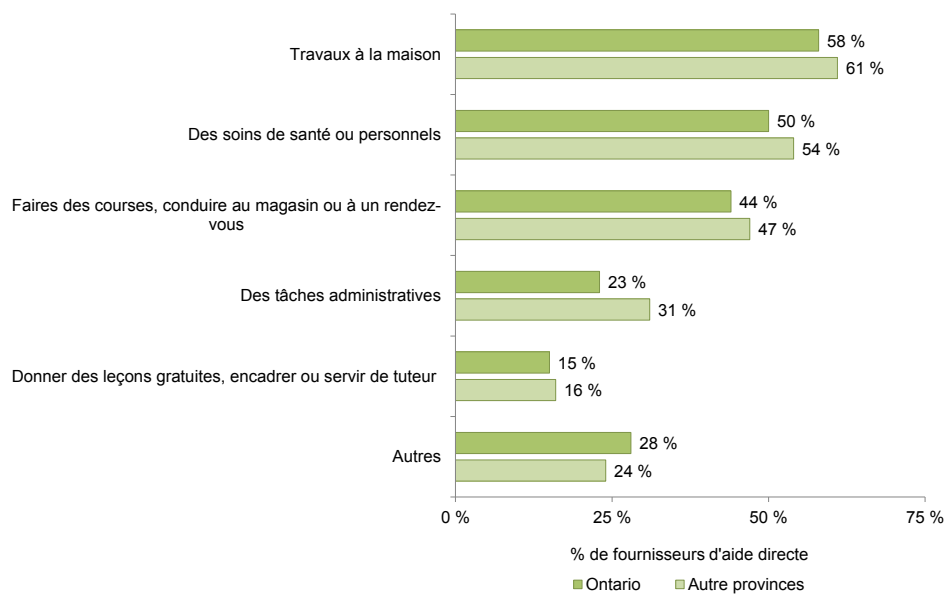


Figure A.2.9 : Organismes imposant le travail communautaire obligatoire, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007



^E à employer avec prudence.
 F nombre de répondants trop petit pour être interprété.

Figure A.2.10 : Pourcentage de la population offrant de l'aide directe à autrui, selon le type d'activité, population âgée de 15 ans et plus, Ontario et autres provinces, 2007



Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Norah McClintock pour son travail dans l'édition de ces rapports, ainsi que Louise Scott, Nicole Breeze, et Nicole Lacombe pour leur travail de traduction. Ce rapport a été rendu possible grâce au généreux soutien financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de partenariats pour le développement social. Les opinions et interprétations présentées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

À propos d'Imagine Canada

Imagine Canada est un organisme de bienfaisance national qui examine et renforce les organismes à but non lucratif du Canada. Nous renforçons la voix collective du secteur, jouons le rôle de forum et de lieu de rencontre et créons un milieu dans lequel les organismes contribuent à consolider les collectives.

Imagine Canada

2 rue Carlton, bureau 600
Toronto, ON
M5G 1T6
Tél.: (416) 597-2293
Sans frais:
1-800-263-1178

Imagine Canada Ottawa

1705 - 130, rue Albert
Ottawa, ON
K1P 5G4
Tél.: (613) 238-7555
Sans frais: 1-800-263-1178

Imagine Canada Calgary

1800 - 855, rue 2ème SO
La tour Est, Bankers Hall
Calgary, AB
T2P 2S5
Sans frais:
1-800-263-1178

Merci de consulter <www.imaginecanada.ca> pour obtenir de plus amples renseignements sur Imagine Canada.

Pour plus de renseignements sur les résultats de l'Enquête canadienne de 2007 sur le dons, le bénévolat et la participation, visitez notre site web à <www.donetbenevolat.ca>.

©2010, Imagine Canada

Sauf avis contraire, la licence d'utilisation de ces ressources est une licence Paternité Pas d'utilisation commerciale Pas de modification 2.5 Canada de Creative Commons. Prière de prendre contact avec le propriétaire du droit.



ISBN 978-1-55401-386-9